

# L'Enseignement

Education

Instruction



# Primaire

REVUE MENSUELLE

Organe des Ecoles primaires catholiques de la Province de Québec

## SOMMAIRE

Monument des braves, p. 130.—Souvenir historique, p. 130.—La politesse dans nos écoles, p. 130.—Questions professionnelles, p. 130.—Pensée, p. 130.

PÉDAGOGIE:—Une grande institutrice canadienne, « Mère Caron », *C. J. Magnan*, p. 131.—Préparation des leçons—Journal de classe, *Victor Mirquet*, p. 134.—Conseils à une institutrice, *Une Ancienne*, p. 135.—Les caisses d'économie scolaires, *C.-J. Magnan*, p. 137.—L'usage du tabac chez les enfants, p. 139.

DOCUMENTS SCOLAIRES:—Le congrès de Saint-Hyacinthe: Discours de S. G. Mgr Bernard, p. 140.

DOCUMENTS OFFICIELS:—Le fonds de pension, p. 144.—Rapports des inspecteurs d'écoles, p. 145.—Bureau central: Liste des diplômes primaires intermédiaires et primaires supérieurs, p. 147.

MÉTHODOLOGIE:—La rédaction à la petite école, *H. Nansot*, p. 154.—Arithmétique, *J. Ahern*, p. 156.—Leçon de choses: La combustion, p. 158.—Corrigeons-nous, p. 160.—Où conduit la manie de l'anglicisme, p. 160.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE:—Instruction religieuse: La messe (suite et fin), p. 161.—Langue française: Cours élémentaire, p. 162—Cours moyen, p. 164—Cours supérieur, p. 168.—Enseignement spécial: Enseignement agricole, p. 173—Enseignement anti-alcoolique, p. 174.—Mathématiques: Arithmétique, p. 175—Algèbre, p. 180—Géométrie, p. 182.—Langue anglaise, p. 182.

LE CABINET DE L'INSTITUTEUR:—Voyage en Europe, p. 183.—Institutrices catholiques de Montréal, p. 183.—Les enfants au congrès de Londres, p. 184.—Notes de voyage, *M.-Lse Pepin*, p. 184.—La sténographie, p. 185.—Hygiène: La femme contre l'alcool, *Dr J.-G. Paradis*, p. 186.—Qualité de l'instituteur, *Vinet*, p. 187.—L'enfant, *Janet*, p. 188.—L'École d'enseignement supérieur pour les jeunes filles, p. 188.—L'École des Hautes Études commerciales, p. 189.—Dans les Balkans, p. 189.—Les droits de la langue française, p. 190.—Questions historiques, p. 190.—Bibliographie, p. 190.—Le nouveau catalogue de la librairie Langlais, p. 192.

ILLUSTRATION:—Le monument des Braves, p. 129.

C. - J. MAGNAN, DIRECTEUR - PROPRIÉTAIRE  
VILLE-MONTCALM, PRÈS QUÉBEC

Typ. DUSSAULT & PROULX, Québec.

30<sup>e</sup> ANNÉE

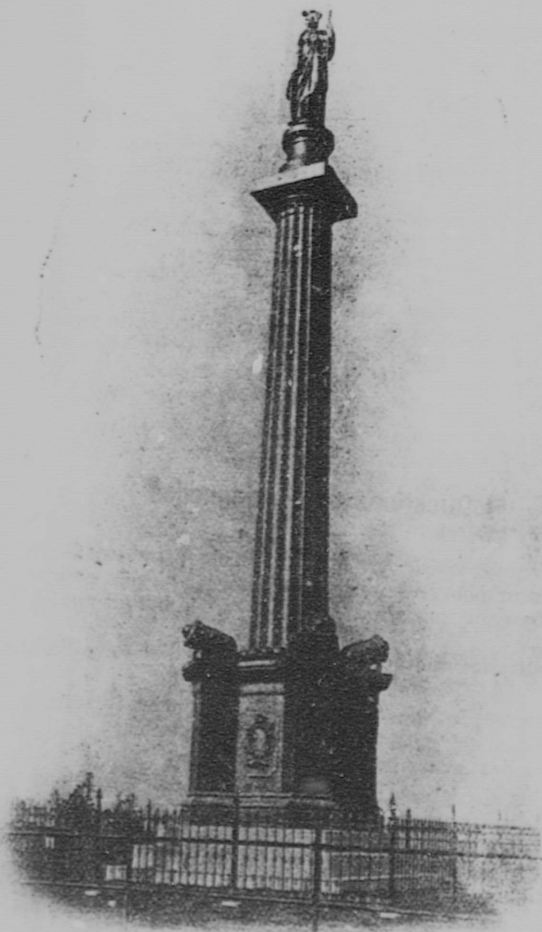
NOVEMBRE 1908

No 3

# L'Enseignement Primaire

Revue illustrée de l'Ecole et de la Famille

C.-J. MAGNAN . . . . . Propriétaire et Rédacteur-en-chef



Le monument des Braves

## MONUMENT DES BRAVES

Érigé sur le chemin Sainte-Foy le 18 juillet 1855, en l'honneur des héros de 1760. Ce monument rappelle la glorieuse victoire de Lévis sur les Plaines de Sainte-Foy, le 28 avril 1760, où les troupes françaises et les milices canadiennes se couvrirent de gloire. La statue de Bellone qui couronne le monument, cadeau du prince Jérôme Napoléon, cousin de Napoléon III, a dix pieds de hauteur, et la colonne qui la supporte, soixante-cinq.

## Souvenir historique

21 novembre 1763, nomination du premier gouverneur anglais au Canada. Le général Murray occupe ce poste jusqu'en 1765. Il est rappelé en Angleterre parce qu'il se montre sympathique aux Canadiens.

## La politesse dans nos écoles

L'éducation est une œuvre de politesse, dit Mgr Dupanloup; elle doit adoucir, orner, embellir la nature, ajouter au diamant brut, sans nuire à sa solidité primitive, ce lustre et ces facettes resplendissantes, qui charment, éblouissent les regards... La bonne éducation donne aux facultés un jeu plus facile, des mouvements plus heureux, une action plus douce, une vie plus délicate et plus noble. Elle polit l'esprit; elle polit le caractère et les mœurs; elle leur donne quelque chose de doux et de simple et tout à la fois de gracieux, de brillant; elle polit la vertu même.

MGR DUPANLOUP.

## Questions professionnelles

« Une institutrice qui possède un brevet d'école primaire élémentaire, et qui a l'intention de se présenter pour l'obtention d'un brevet d'école primaire intermédiaire, doit-elle subir un examen sur tout le programme pour le brevet modèle ou sur quelques matières seulement? »

*Réponse*:—Sur toutes les matières, à l'exception de l'histoire Sainte et de l'histoire du Canada.

2. « Désirant préparer des élèves pour le brevet primaire élémentaire, prière de me dire si ces aspirantes doivent étudier toutes les matières de la cinquième année du programme d'études des écoles primaires? »

*Réponse*:—Sauf les exceptions indiquées plus loin, les épreuves écrites et orales du brevet d'école élémentaire ne doivent pas dépasser le niveau maximum du programme d'études pour les écoles élémentaires. Voici les matières qui dépassent le niveau maximum du programme élémentaire: Histoire Sainte, Grammaire, Analyse, Dictée Littérature, Arithmétique et Calcul mental, Histoire du Canada, Pédagogie. (Voir pour les détails, les *Règlements Refondus du C. C.*, p. 133).

## Pensée

Pour digérer le savoir, il faut l'avoir avalé avec appétit.

## PÉDAGOGIE

### Une grande institutrice canadienne

#### “ MÈRE CARON ” (1)

La *Vie* de Mère Caron, l'une des fondatrices des Sœurs de la Providence de Montréal, est des plus agréables à lire. Chacune des pages de ce beau livre procure au lecteur une saine jouissance et lui offre l'exemple réconfortant d'une vie de dévouement joyeusement acceptée.

En un style sobre, clair et correct, l'auteur, M. l'abbé Elie-J. Auclair, qui n'est pas un inconnu pour nos lecteurs, a raconté dans les détails la longue et laborieuse existence de Mère Caron, institutrice d'abord pendant plusieurs années, puis co-fondatrice—plus tard supérieure—d'une belle et grande communauté religieuse.

Mère Caron, (Emmèlie) naquit à la Rivière-du-Loup (en haut), diocèse des Trois-Rivières, le 8 mai 1818. Ambroise Caron, le père d'Emmèlie, était établi dans la *concession* du Petit-Bois (2). Ce rang et la route du même nom relient aujourd'hui Louiseville, anciennement Rivière-du-Loup, à Mas-Pinongé. La famille Caron a de tout temps fait honneur à notre pays. L'autel, le cloître, le forum reçurent chacun de cette noble famille leur part de dévouement.

“ La Providence voulut que Mère Caron connût dans sa jeunesse les privations et les ennuis de la pauvreté.” Pour venir en aide à sa famille, dès sa tendre enfance, *elle tressait de la paille*. Grand exemple donné à nos fillettes de notre temps qui croiraient se déshonorer en prenant part aux soins du ménage! En venant en aide à ses parents à l'âge où l'on ne songe ordinairement qu'à s'amuser, Emmèlie laissait prévoir sa vocation future *d'assistante des pauvres*.

Après avoir grandi “ dans la pratique de la pauvreté, dans la docilité envers ses parents et dans la crainte du Seigneur,” Emmèlie Caron devenait institutrice à l'âge de vingt ans. “ Elle quitta le toit paternel, dit son biographe, pour embrasser une carrière que son esprit de foi et sa piété lui firent envisager comme un apostolat.” A ce sujet, M. l'abbé Auclair rappelle ce

(1) *VIE DE MÈRE CARON—L'une des fondatrices et la deuxième supérieure des sœurs de la Charité de la Providence —1808-1908.* Par l'abbé Elie-J. Auclair, Montréal, 1908.

(2) Le *Petit-Bois*, voilà un nom que je ne puis lire ou entendre prononcer sans émotion. Dans cette concession naquit ma mère; là je passai deux années dans mon enfance; là je fréquentai pour la première fois la petite école en compagnie de ma sœur aînée, religieuse dans la communauté de la Providence depuis un quart de siècle.



qu'il écrivait dans *L'Enseignement Primaire* d'octobre 1904 sur les *Secondes Mères*, "les institutrices conscientes de leurs devoirs."

Pendant les quinze années quelle passa dans l'enseignement, Mlle Caron se montra toute pénétrée de sa mission. "Dès le début, ses manières douces et affables lui attirèrent l'amour et le respect de ses élèves" (1). M. Auclair nous apprend aussi "que jamais Mlle Caron ne ferma la porte de son école aux enfants pauvres, qui ne pouvaient la rétribuer." Plus que cela, elle leur procura des secours matériels."

Emmèlie demeurait alors chez son cousin, M. l'abbé Thomas Caron, curé de Saint-Esprit. Elle avait obtenu de ce prêtre charitable le privilège de faire coucher les élèves éloignés du presbytère dans les mauvais temps d'hiver. "C'était elle, naturellement, qui préparait leurs repas, les faisait prier le bon Jésus et, après quelques conseils donnés de façon aimable, bordait de ses mains les petits lits où elle les couchait."

Cette institutrice modèle n'avait fréquenté que l'école primaire de la Rivière-du-Loup, tenue à cette époque lointaine par une institutrice distinguée, Mlle Bourroughs, "une convertie, issue d'une famille anglaise." La formation intellectuelle et morale de Mlle Caron fit, dans la suite, le plus grand honneur à son institutrice.

En 1843, elle avait trente-cinq ans, Emmèlie se joignit à Mme Gamelin, une pieuse veuve qui avait ouvert un refuge pour les pauvres à Montréal en 1828 (2). Mme Gamelin était déjà assistée par cinq pieuses personnes. Voilà les sept religieuses fondatrices des Sœurs de la Charité de la Providence, plus généralement connues sous l'appellation des Sœurs de la Providence. En effet, le 25 mars 1843, Mme Gamelin, Mlle Caron et leurs cinq compagnes, guidées par Mgr Bourget, de glorieuse et sainte mémoire, revêtaient l'habit religieux dans le petit hospice connu dans les annales de l'Institut sous le nom de *maison jaune* (3). Un an après, le 29 mars 1844, les sept novices fondatrices devenaient professes. C'était Emmèlie Gamelin, Madeleine Durant, Emmèlie Caron, Agathe Séné, Marguerite Thibodeau, Justine Michon et Victoire Larocque.

De 1844 à 1888, Mère Caron occupa les charges les plus importantes dans la communauté. Dépositaire en 1844; supérieure à Sainte-Elizabeth en 1849; supérieure à la maison mère en 1851; supérieure à Saint-Vincent de Paul en 1858; assistante-générale en 1866; supérieure générale de 1872 à 1878.

Pendant le séjour qu'elle fit à Sainte-Elizabeth, Mère Caron s'occupa activement des classes du couvent. L'abbé Auclair dit à ce sujet: "La première, Sœur Caron donnait l'exemple en tout. Attentive à ce que les leçons fussent enseignées aux élèves avec soin et méthode, elle ne négligeait rien pour

(1) *Vie de Mère Caron*, p. 21.

(2) Voir l'admirable *Vie de Mère Gamelin*, publiée en 1900 par une Religieuse de l'Institut.

(3) «La maison jaune était située à l'encoignure des rues Sainte-Catherine et Saint-Hubert, du côté opposé à l'Asile de la Providence actuel.»

veiller au bien-être de tous ses administrés et protégés." Pendant les froides nuits de l'hiver, elle se levait pour attiser le feu dans les poêles, " afin qu'au réveil tout le monde se trouvât bien."

Lorsque le devoir appela Mère Caron à la tête de sa communauté, elle pratiqua avec une sainte ardeur les vertus de la supérieure et de la religieuse. Durant son administration, Mère Caron sut développer l'œuvre modeste de Mère Gamelin d'une façon merveilleuse. " Les œuvres naissaient autour de l'œuvre mère." Nous voudrions pouvoir rapporter ici quelques-uns des traits intéressants qui ont signalé le règne de Mère Caron. " Les fondations du Chili et de Vancouver, dit M. Auclair, furent émouvantes comme les péripéties les plus savantes d'un beau roman d'aventure." Le récit du voyage de Mère Caron à Vancouver en 1872 est palpitant d'intérêt. " Les voyages dans l'Ouest étaient bien plus difficiles et plus pénibles, il y a trente-cinq ans, qu'ils ne le sont à présent. Le continent américain ne possédait pas encore à cette époque, les réseaux de chemins de fer qui le sillonnent aujourd'hui dans tous les sens. La plus grande partie du trajet que nos voyageuses avaient à parcourir sur ce territoire, se devait effectuer par le *stage*, (diligence) l'ancienne voiture publique que nous ne connaissons presque plus (1)."

C'est sous l'administration de Mère Caron que fut fondé l'Asile Saint-Jean-de-Dieu, (Longue Pointe), institution superbe qui n'est surpassée par aucun établissement similaire en Amérique. Mère Caron multiplia les hospices et les couvents avec un succès qui ne s'est jamais démenti. L'Institut des Sœurs de la Providence, qui jouit aujourd'hui d'une renommée universelle, et d'un crédit illimité, doit en grande partie à Mère Caron son développement vraiment extraordinaire.

Après avoir étudié la vie de l'organisatrice et de l'administratrice, M. l'abbé Auclair fait connaître dans tous ses replis la belle et grande âme religieuse de Mère Caron. Plusieurs chapitres sont consacrés à cette étude aussi édifiante qu'intéressante. La charité, l'humilité, la soumission en la volonté de Dieu faisaient le fond du caractère de cette femme forte. La foi était à la base de sa charité et l'œuvre de sa vie s'édifia sur l'humilité et la confiance en Dieu.

Au soir de sa vie, ne pouvant plus faire autre chose, Mère Caron *tricote* des bas pour les pauvres. C'est ainsi que s'éteignit le 13 août 1888, à la maison-mère de la rue Fullum, celle dont " la vie reste à toutes et à tous un exemple et tout ensemble une force."

C. J. MAGNAN.

(1) *Vie de Mère Caron*, page 102.

### Préparation des leçons. Journal de classe

Nous avons parlé ailleurs de la préparation éloignée ou prochaine à laquelle doit s'astreindre l'instituteur s'il veut donner à ses élèves un enseignement fructueux. Nous rappellerons ici quelques-uns des plus graves inconvénients auxquels donne lieu l'absence d'une préparation sérieuse chez le maître.

Sans elle, l'instituteur hésite souvent; il tâtonne et perd nécessairement du temps. D'autre part, ses leçons manquent de suite, sont difficilement intéressantes et prédisposent les élèves à l'inattention et à l'indiscipline. Il est donc indispensable que l'instituteur prépare journallement sa classe du lendemain.

Dans le degré inférieur, la préparation portera surtout sur la méthode, la marche à suivre, les procédés intuitifs à employer, les traits anecdotiques ou historiques dont il est important d'émailler sa leçon si l'on veut commander l'attention aux élèves. Elle devra souvent être plus minutieuse et exigera parfois plus de temps que la préparation des leçons destinées aux degrés supérieurs. Ici, elle visera et comprendra, dans une mesure équivalente, le fond et la méthode. Il est nécessaire aussi qu'elle ait pour résultat de permettre à l'instituteur de déterminer avec précision le point où les élèves en sont arrivés dans l'étude de chaque branche; il importe qu'il sache nettement où il doit faire porter la répétition, s'il veut que la leçon nouvelle profite entièrement, et s'il tient à éviter qu'aucune solution de continuité ne se produise dans l'esprit des élèves en ce qui concerne l'étude d'une branche donnée.

Cette préparation journalière présente encore ce grand avantage de provoquer chez l'instituteur des réflexions utiles. Elle l'amène à rechercher les points defectueux de son système d'enseignement; elle l'engage à se surveiller et en même temps à rechercher les moyens de s'amender.

*Questions auxquelles l'instituteur devra s'attacher à répondre dans la préparation journalière de ses leçons :*

1° Quels sont les défauts dans lesquels je tombe le plus généralement ? (*manière d'être avec les élèves, tenue, méthode, langage, etc.*) Ce que je ferai pour m'en corriger.

2° Quelles sont les branches d'enseignement qui figurent à mon programme dans la journée de demain?

3° Comment m'y prendrai-je pour occuper simultanément les élèves des divers degrés ou des différentes divisions qui me sont confiés? (Point qui doit particulièrement faire l'objet des réflexions des jeunes instituteurs.)

4° Où me suis-je arrêté dans la dernière leçon que j'ai donnée sur telle matière du programme?

5° Sur quels points portera spécialement ma répétition?

Celle-ci sera *examinatoire*, et peut-être *préparatoire*.

Si je veux m'assurer que les élèves ont tiré profit de ma leçon précédente ou l'ont étudiée, ma répétition sera *examinatoire*; elle sera *préparatoire* si j'ai en vue de leur remémorer des choses dont la connaissance exacte est nécessaire pour l'acquisition de notions nouvelles auxquelles les premières servent de base ou de fondement.

6° Quel sera le nombre de points qu'embrassera ma leçon? Il faut que dans le temps dont je dispose, j'aie donné une leçon fructueuse et complète.

7° Comment la diviserai-je? quels en sont les points les plus importants, ceux sur lesquels je dois, en conséquence, particulièrement insister? Quelle partie de mon temps consacrerai-je à chacun d'eux?

8° Quelle marche conviendra-t-il que j'adopte pour réaliser la plus grande somme de résultats possible, dans le temps que durera ma leçon?

9° Quels procédés intuitifs employerai-je?

10° Comment m'y prendrai-je pour donner à mon enseignement le caractère anecdotique qui contribuera à le rendre intéressant?

11° Quelles facultés intellectuelles m'efforcerais-je particulièrement d'éveiller, de développer, de fortifier chez mes élèves?

12° Quel principe moral pourrai-je les amener à tirer de ce qu'ils auront lu, entendu, remarqué? A quelles situations de la vie ordinaire sera-t-il utile qu'il en soit fait l'application?

13° Quels devoirs donnerai-je qui soient en même temps une application directe des notions nouvellement acquises par l'élève, et une récapitulation des connaissances enseignées précédemment? (*Problèmes, dictées, mots à expliquer, etc.*)

14° Par quel procédé ferai-je la correction?

VICTOR MIRGUET.

### Conseils à une institutrice

#### SUR L'EMPLOI DE SES HEURES DE LOISIR

Vous formulez avec quelque amertume une plainte qui n'est point nouvelle. L'institutrice, dites-vous, a besoin de distraction et elle n'en a aucune.

De bonne foi vous croyez être dans le vrai, car vous avez compris que l'institutrice ne peut fréquenter les bals, les spectacles, se promener avec le laisser-aller des autres jeunes filles.

Vous me permettrez d'être en complet désaccord avec vous et d'essayer de vous convaincre d'erreur. Je vais, cependant, vous donner raison sur un



point. Oui, le soir, après le travail laborieux et absorbant d'une journée de classe, pendant le repos du jeudi et du dimanche, l'institutrice a besoin de se distraire.

Une distraction de l'esprit et de l'âme est absolument nécessaire pour que l'un retrouve l'élasticité et la vie, l'autre le calme et la force. Je conviens avec vous que le repos ne suffit pas, qu'il faut des distractions, mais j'ajoute que l'institutrice n'en manque pas. Je ne vous parlerai point des ressources qu'offre l'étude pour combattre l'ennui; vous les connaissez et ne songez pas à les nier; je donnerai au mot "distraction" un sens plus restreint, et je vous indiquerai celles qui, à mon sens, doivent être recherchées par les institutrices.

Si modeste que soit votre intérieur, vous avez un ménage à tenir, un chez vous à orner. Là se révèlent deux précieuses qualités de la femme, l'ordre et le goût. Occupez-vous des soins du ménage, apportez de l'intérêt à ces travaux que vous avez, peut-être, le tort de dédaigner, et ils deviendront pour vous un délassement, une distraction. Au travail de l'intelligence succèdera celui des mains; par un arrangement parfait, par de petits ouvrages, par de jolis dessins, vous embellirez votre demeure. Elle prendra un aspect riant, vous vous plairez dans cet intérieur que vous aurez su rendre charmant, vous éviterez les dangers de l'oisiveté; vous prouverez à tous que la femme instruite peut être ménagère modèle.

Si vous avez un jardin, je ne vous proposerai point de vous y livrer à de travaux fatigants; mais sarcez, arrosez, soignez vos légumes et vos fleurs, et ces travaux rustiques seront bientôt un des charmes de votre vie.

Tout ceci ne suffira point à remplir vos heures de loisir; votre esprit, d'ailleurs, demandera d'autres distractions, et vous les trouverez dans la lecture d'un bon livre. Vous possédez quelques ouvrages recommandés; lisez-les et relisez-les; l'intérêt au lieu de diminuer ira toujours grandissant. Empruntez des livres à la bibliothèque paroissiale; apprenez aussi à connaître les bons maîtres en pédagogie. Mais gardez-vous des lectures frivoles et souvent malsaines; elles sont une distraction dangereuse, donnent le dégoût du travail, détournent du devoir, font vivre dans le monde fictif, souvent immoral. Une bonne lecture est au contraire un rafraîchissement pour l'esprit, une heureuse diversion aux préoccupations quotidiennes.

Une distraction tout aussi saine que la lecture vous est offerte par la correspondance. Il ne s'agit point ici des lettres banales et puérides échangées parfois entre amis, mais de ces correspondances dans lesquelles vous racontez votre vie, vos espérances, en demandant des conseils, des encouragements. Vous n'êtes plus seule, vous vous rapprochez des absents, vous les faites vivre de votre vie, ils vous font vivre de la leur.

En effet, aussi pures et aussi grandes que soient les jouissances que vous trouvez en vous, il vous est permis, il vous est même bon de rechercher des distractions au dehors.

D'abord, si la chose vous est possible, assistez à la messe tous les matins;

communie fréquemment : c'est dans le sacrement de l'Eucharistie que vous puiserez les forces morales nécessaires à l'accomplissement de votre tâche.

Vous ferez aussi des promenades à la campagne, vous herboriserez, vous lirez ou travaillerez en plein champ, dans une prairie, à l'ombre d'un arbre ; mais vous ne serez point seule, votre âge ne le permet pas ; engagez quelques élèves à se joindre à vous, ce plaisir que vous leur donnerez sera la meilleure récompense de leur bonne conduite.

Évitez les relations trop intimes, craignez de froisser les susceptibilités. Les parents de vos élèves sont vos relations naturelles. Visitez-les sans distinction de classe, vous vous assurez ainsi la sympathie, le bon vouloir, l'appui moral des familles, et ces visites, considérées d'abord comme un devoir, deviendront pour vous un véritable plaisir. Dans ces relations, soyez prudente et réservée ; évitez les invitations, votre impartialité serait bientôt suspectée.

Il est un autre genre de relations que vous ne devez point rompre ; je veux parler de celles que vous avez formées à l'École normale ou au couvent. Réunissez-vous à vos anciennes campagnes pour mettre en commun vos expériences, pour resserrer les liens d'une bonne amitié. Revenez au couvent où vous attend un accueil affectueux, ou vous serez encouragée et conseillée.

Ce sont là des distractions permises et salutaires, et cependant ici encore, je dois vous signaler un écueil à éviter. Si vous quittez trop souvent votre village, les habitants vous en voudront de ne pas vous plaire au milieu d'eux ; ils chercheront peut-être d'autres raisons à des absences trop fréquentes.

Et maintenant vous ai-je convaincue ? Que si vous ne l'êtes pas encore, essayez pourtant des distractions que je vous indique. Ce ne sera plus votre temps que vous aurez donné à vos élèves, ce sera toute votre vie, et dans ce don complet et volontaire de vous-même vous aurez trouvé la plus pure des jouissances.

L'expérience, faite loyalement, vous apprendra que si l'institutrice ne peut pas partager tous les plaisirs des autres jeunes filles, elle en connaît d'autres infiniment préférables, parce qu'ils prennent leur source dans les pures jouissances de l'intelligence et du cœur et donnent de la dignité à la vie.

UNE ANCIENNE.

## LES CAISSES D'ÉCONOMIE SCOLAIRES

A la dernière réunion du Comité catholique (séance du 24 septembre), l'honorable juge Archambault a donné avis qu'à la prochaine session, il proposera la motion suivante :

“ Qu'il est désirable qu'il soit établi des caisses d'économie scolaires, et que les commissaires d'écoles aient les pouvoirs nécessaires à cette fin : que la loi soit amendée de manière à conférer ces pouvoirs aux commissaires d'éco-

les, dans le cas où les dispositions actuelles de la loi ne leur confèreraient pas tels pouvoirs."

Nos lecteurs se rappellent la campagne poursuivie l'année dernière par *L'Enseignement Primaire* en faveur des Caisses d'économie scolaires. Nous nous sommes fait un devoir de signaler particulièrement les caisses scolaires fondées à Montréal par M. le chanoine Lepailleur et celles établies à Lévis par M. Alphonse Desjardins.

En avril 1908, nous nous efforcions de démontrer l'importance de l'épargne au point de vue éducatif. "Ce que l'on se propose, disions-nous, en établissant des caisses d'épargne scolaires, ce n'est pas d'inspirer l'amour de l'argent aux enfants, c'est leur faire comprendre le prix du travail et la valeur de la richesse." Nous rappelions aussi que l'habitude de l'épargne préserve la jeunesse contre les dangers de la gourmandise, de la cigarette, et dans les villes, des spectacles démoralisants. "C'est ainsi que par l'exercice de la prévoyance, la satisfaction des besoins futiles sera modérée et que l'enfance se fortifiera contre le mal."

Et nous tirions la conclusion, en parlant des caisses d'épargne scolaires, "que c'est un mouvement excessivement important qu'il convient de bien diriger, si nous ne voulons pas qu'il soit éphémère."

Enfin, nous ne craignons pas d'affirmer :

"En dépit de leur tâche laborieuse, nous connaissons assez le dévouement et le patriotisme de nos instituteurs et de nos institutrices, pour pouvoir affirmer qu'ils assumeront volontiers la tâche d'établir des Caisses d'épargne scolaires, si l'on veut bien donner une direction.

"Le Comité catholique saura, en temps opportun, aviser les commissions scolaires en cette matière. Et ces dernières, soucieuses de leur devoir, faciliteront la tâche du personnel enseignant, en assumant, de concert avec le curé de la paroisse, la responsabilité financière des Caisses scolaires, et en fournissant aux instituteurs et aux institutrices les livrets, registres, etc., indispensables à la création d'une petite Caisse d'épargne."

C'est donc avec une bien vive satisfaction que nous avons lu la motion de l'honorable M. Archambault, plus haut citée.

M. Archambault propose que la loi de l'Instruction publique soit amendée de telle sorte, "que les commissaires d'écoles aient les pouvoirs nécessaires pour établir des Caisses d'économie scolaires."

Ces caisses scolaires, en vertu de la loi, seraient donc établies par la commission scolaire, *et sous sa responsabilité*. L'instituteur ne serait que l'officier agissant d'après les instructions données par les autorités.

Voilà ce que nous désirons: dégager la responsabilité légale du personnel enseignant vis-à-vis des parents, puis assurer à l'œuvre des caisses scolaires toutes les garanties de permanence désirables.

Nous souhaitons vivement que le projet Archambault soit mis à exécution. Non seulement l'organisation sérieuse des caisses d'économie scolaires est désirable au point de vue social, mais l'est encore dans l'intérêt du personnel enseignant lui-même. En effet, il n'est pas probable que les commissions

scolaires veuillent imposer une nouvelle tâche — et combien lourde — aux instituteurs et aux institutrices sans leur offrir en retour une augmentation raisonnable de traitement.

C. J. MAGNAN.

### L'USAGE DU TABAC chez les enfants de moins de seize ans

M. J. G. Shearer, secrétaire de la *Presbyterian Church in Canada*, nous communique EN ANGLAIS, pour publication dans *L'Enseignement Primaire*, un article traitant de la récente loi fédérale restreignant l'usage du tabac chez les enfants.

La lettre suivante accompagne l'article ci-dessus indiqué :

« THE EDITOR

Toronto, October 13th., 1908.

*L'Enseignement Primaire*,

Quebec City, P. Q.

« Dear Sir,

« I have been requested by the Superintendent of Education for the Province of Quebec to send you the enclosed copy of a Summary of the Act recently passed by the Dominion Parliament for the restriction of the use of tobacco among young persons. The Superintendent desires that this, with Editorial comment, should appear in *L'Enseignement Primaire* with the view of supplying all the French teachers in the Province with the information the document contains.

I am,

Yours very truly,

J. G. SHEARER

Nous prenons la liberté d'apprendre à M. Shearer :

1°.—Que les désirs, même les ordres, du Surintendant de la province de Québec n'arrivent jamais au directeur de *L'Enseignement Primaire* "résidant à Québec", par voie de Toronto, ces désirs ou ces ordres passeraient-ils par les bureaux de la Presbyterian Church. M. le Surintendant a obtenu aux instances de M. Shearer, mais il n'a pas *requis* les services de ce monsieur dans la présente occurrence :

2°.—Que *L'Enseignement Primaire* a prévenu les désirs de M. le Surintendant, en publiant, *en français*, dès le mois de septembre dernier, un article intitulé : *L'usage du tabac chez les enfants* (1). Cet article contient tous les desiderata de la circulaire de M. Shearer.

3°.—Que les documents adressés à *L'Enseignement Primaire* pour publication doivent être rédigés en français.

4°.—Que les instituteurs canadiens-français sont régulièrement informés de tout ce qui les concerne, avant même que les officiers de la Presbyterian Church aient songé à eux.

(1) *L'Enseignement Primaire*, septembre 1908, p. 64.



## DOCUMENTS SCOLAIRES

## Le congrès pédagogique de Saint-Hyacinthe

DISCOURS DE S. G. Mgr. BERNARD

M. le Surintendant,

Mesdames,

Messieurs,

Ma première parole, à l'ouverture de ce congrès, — vous le sentez avec moi, — doit aller d'abord vers Dieu, non seulement parce que nous lui devons de la reconnaissance pour vous avoir réunis ici, dans le but si nécessaire de vous rendre de plus en plus aptes à remplir vos nobles fonctions, mais aussi parce que c'est lui seul que peut bénir vos travaux et les rendre fructueux. Selon la parole de l'Écriture, nous pouvons bien semer ou planter, mais c'est lui qui féconde et fait croître, c'est lui qui donne la moisson. Aussi ma parole, agrandie par son passage auprès de Dieu, toute chargée de bénédictions du ciel, — c'est mon espoir, — vous revient-elle à vous, plus chaude et plus puissante, pour vous souhaiter la plus cordiale bienvenue dans ma ville épiscopale, en cette maison bénie où vos sœurs dans le dévouement et dans l'apostolat de l'éducation vous reçoivent avec tout leur cœur et toute leur affection. C'est la bienvenue de l'évêque que je vous apporte, par conséquent, c'est la bienvenue du père à ses enfants, de l'Église et de Dieu même à des fidèles, à ceux qui veulent et qui doivent être des apôtres, des flambeaux de la foi chrétienne et catholique.

Mais cette parole, si elle va à chacun de vous, toute ardente de la charité du Christ, vous me permettrez bien de le dire, elle va avec une particulière ferveur à M. le Surintendant de l'Instruction publique.

M. de LaBruère n'est pas un étranger pour nous. Il a vécu de longues années en cette ville de St-Hyacinthe, et c'est alors que nous avons appris à l'estimer, à apprécier ses hautes qualités intellectuelles et morales, son âme de chrétien, son énergie à combattre le bon combat. S'il nous a quittés, ce n'est certes pas pour se reposer, mais plutôt pour travailler, sur un plus grand théâtre, au bien général de la province de Québec. Chargé, en sa qualité de Surintendant, de surveiller et de faire progresser l'Instruction publique, il y a dépensé, sans compter, des trésors de dévouement; et parce que ce dévouement était aussi éclairé que sincère, parce qu'il était au service d'une intelligence bien en éveil et d'une volonté droite, il a mérité la reconnaissance de tous ceux qui s'intéressent à la grande cause de l'éducation religieuse et nationale.

C'est à la fois mon devoir et mon bonheur de lui rendre ce témoignage aujourd'hui, d'autant plus que c'est son expérience et son savoir qui vous aideront puissamment à atteindre le but que vous avez en vue durant ce congrès. C'est donc votre propre reconnaissance que je traduis, en lui exprimant la mienne, comme évêque de Saint-Hyacinthe.

Vos travaux commenceront demain. Plusieurs conférenciers, spécialement choisis, vont vous dire les leçons de leur savoir et de leur expérience, afin de vous apprendre à remplir avec plus d'efficacité votre rôle et votre mission.

Votre mission! Oh! combien elle est grande et importante, pour le bien de la société comme pour le bien des individus, pour le bien éternel des âmes comme le bien temporel!

Les parents ont le devoir de donner à leurs enfants, de donner à la vie dont ils sont la cause libre, tout le perfectionnement possible, tout l'épanouissement dans cette vie, dont ces enfants sont capables. C'est là un devoir sacré que nul ne peut méconnaître. Chez les êtres qui nous sont inférieurs, l'instinct, un instinct irrésistible, pousse à l'accomplissement de ce devoir.

Chez l'homme, c'est l'intelligence et le cœur qui tiennent lieu de cet instinct, c'est la conscience qui impose ce devoir. L'intelligence fait comprendre que c'est un crime de donner naissance à une vie si on ne veut donner à cette vie tout ce qui est indispensable à son développement; le cœur, où Dieu a placé l'amour paternel et maternel, comme le plus doux et le plus puissant des sentiments, le cœur lui, veut de toutes ses ardeurs, le bonheur et la perfection de l'enfant. Le cœur et l'intelligence s'unissent donc pour imposer aux parents le devoir de donner aux enfants une éducation conforme à leurs aptitudes et à leur rang. Puis, parce que tout devoir, qui nous est imposé, suppose nécessairement le droit aux moyens requis pour le remplir, les parents seuls ont le droit de s'occuper de l'éducation de leurs enfants, de leur donner cette éducation. Mais occupés qu'ils sont à gagner, à la sueur de leur front, le pain de chaque jour, pris tout entiers dans les soucis de la vie, les parents, pour le plus grand nombre, ne peuvent ou ne veulent pas s'occuper eux-mêmes de cette éducation. Ils choisissent donc des maîtres, les maîtres qui leur plaisent, pour les remplacer dans cette tâche sacrée. Les maîtres et les maîtresses sont ainsi les délégués et les représentants des parents, et leurs devoirs sont les devoirs mêmes que la nature impose au père et à la mère. De par la volonté des parents selon la nature, ils deviennent véritablement les pères et les mères des intelligences et des cœurs qui leur sont confiés.

Mais quels sont donc ces devoirs des parents?

Aujourd'hui, on parle beaucoup d'éducation physique et on a répété jusqu'à l'abus le mot célèbre "mens sana in corpore sano". Oui, il faut que le corps soit sain et vigoureux pour que l'âme, pour que l'esprit se développe et atteigne sa pleine perfection. Il faut donc enseigner à vos enfants les règles de l'hygiène pour les préserver de la maladie; il faut leur donner des jeux pour que leur corps se fortifie. Mais n'allons pas tomber ici dans l'exagéra-

tion et dans l'erreur; si l'exercice physique est utile et nécessaire à la santé, trop d'exercice est nuisible, et surtout les soins du corps ne doivent pas tenir la première place dans l'éducation. Dans l'homme, ce qu'il y a de plus noble, et ce qui par conséquent doit être notre premier souci, c'est l'âme. Dans l'éducation, c'est donc de l'âme que vous devez surtout vous préoccuper, c'est-à-dire de l'intelligence et du cœur. Ménagez les forces du corps, fortifiez-le, c'est votre devoir, mais élevez l'âme, élevez, dans le vrai sens du mot, élevez l'intelligence en lui donnant l'aliment de la vérité, élevez le cœur en lui inspirant l'amour du bien et de la vertu.

L'intelligence de l'enfant à son éveil, c'est comme une terre fertile et féconde, mais qui n'a reçu encore aucune semence. Votre rôle, c'est d'y semer le vrai sous toutes ses formes. C'est pour cela que vous enseignez à vos enfants les premières notions de la lecture et de l'écriture, de la grammaire, de la géographie, de l'histoire, de l'arithmétique, etc.. Toutes ces notions sont nécessaires pour la vie temporelle, pour rendre plus agréables, plus fécondes les vingt, trente ou cinquante années que Dieu donnera à vos élèves. Mais la vérité que vous devez leur apprendre, pardessus tout, c'est la vérité qui leur donnera le bonheur éternel, la vérité qui sauve les âmes. S'il est bon que les enfants qui vous sont confiés puissent gagner leur vie honorablement, il est bien plus indispensables qu'ils gagnent le ciel. C'est donc de ce côté que doivent surtout porter vos efforts.

Le cœur de l'enfant, lui aussi, est une terre nue qu'il faut ensemençer. Le mal comme le bien peut y prendre racine, le mal peut-être plus facilement que le bien, puisque le péché originel a vicié notre nature, nous a faits faibles devant la tentation. Apprenez donc à vos enfants à aimer le bien, la vertu. Développez surtout en eux la conscience et la volonté. Apprenez-leur à connaître leur devoir et à vouloir le remplir. On se plaint parfois que nous n'avons plus d'hommes de caractère. N'est-ce pas un peu la faute de nos éducateurs? Si on exerçait les enfants à vouloir, quand ils sont jeunes, à observer le règlement de l'école, par exemple, non par crainte de la punition, mais par esprit de devoir, par volonté de s'y conformer, est-ce que les caractères ne se fortifieraient pas, ne se viriliserait pas davantage?

J'ai parlé de punition. Voilà encore un devoir de l'instituteur. Il doit sans doute aimer le bien et le faire pratiquer par amour pour lui-même, mais il est des enfants rebelles à ce sentiment, rebelles à la discipline. Quand ils font mal, il faut les corriger. Et ne dites pas qu'il est bien pénible d'infliger des châtimens à de jeunes enfants. Celui qui aime bien, châtie bien: et c'est parce que vous aimez vos enfants que vous devez les corriger de leurs défauts. Est-ce à dire que ces châtimens doivent aller jusqu'à la brutalité, doivent mettre en danger la santé de vos élèves? Évidemment non! Le châtiment modéré est légitime, il est même une preuve d'affection vraie; la brutalité est une erreur et un crime: elle ne corrige pas, elle engendre la rancune et la haine. La fermeté n'exclut pas la douceur, mais en est au contraire la compagne nécessaire.

Mais si vous aimez sincèrement vos enfants, — et c'est là votre premier devoir, puisque vous remplacez auprès d'eux leurs parents.—vous les élevez plus sûrement encore par l'exemple.

Les paroles s'oublient facilement. Elles font rarement une impression durable. L'exemple, au contraire, est contagieux. Si le proverbe " tel père, tel fils " ou " tel maître, tel élève " est vrai, c'est parce que l'exemple a une force à nulle autre comparable. Donnez donc l'exemple à vos enfants. Apprenez-leur à aimer la vertu et la vérité.

Mais vous n'êtes pas seulement les représentants des parents, vous êtes aussi ceux de l'Eglise. Elle aussi, elle est mère des enfants que vous instruisez. C'est elle qui leur a donné non pas la vie du corps, ni même la vie naturelle de l'âme, mais la vie surnaturelle de la grâce, la vie qui les a faits enfants de Dieu et héritiers du ciel. Ce n'est donc pas seulement comme gardienne de la loi naturelle sur la terre, comme la déléguée de Dieu pour surveiller l'accomplissement de tous les devoirs, que l'Eglise a droit de s'intéresser à l'éducation des enfants, c'est aussi comme mère. Vous êtes aussi ses mandataires auprès des enfants. Vous devez donc faire ce qu'elle vous demande, ce qu'elle vous commande, ce qu'elle vous commande même avec toute son autorité. Et que vous commande-t-elle? De donner, avant tout, une éducation religieuse. Et une éducation religieuse, ce n'est pas une demi-heure de catéchisme au commencement ou à la fin des classes, c'est tout l'enseignement pénétré de la foi, c'est la religion se fondant en quelque sorte avec tout enseignement, même le plus profane. Quelle que soit la matière que vous enseignez, vous pouvez toujours, par les exemples, les digressions, les réflexions, faire naître des pensées de foi, d'espérance et de charité. Donnez à vos élèves des convictions religieuses solides et inébranlables, faites aimer votre foi, faites-la pratiquer. "Ceux qui enseignent la justice à un grand nombre seront comme des étoiles dans les éternités perpétuelles", enseignez donc la justice; c'est-à-dire apprenez à vos élèves à être justes, de ces justes que Dieu appelle au triomphe éternel; et, flambeaux lumineux sur la terre, vous serez encore des lumières là-haut. C'est ainsi que votre mission sera une mission utile à notre race, parce que les hommes religieux sont les hommes qui réussissent: "cherchez le royaume de Dieu et sa justice, et tout le reste vous sera donné par surcroît". C'est ainsi que votre mission sera glorieuse pour Dieu et par conséquent pour vous, puisque Dieu glorifiera au ciel ceux qui l'auront glorifié sur la terre.





## DOCUMENTS OFFICIELS

## LE FONDS DE PENSION

*Tableau indiquant le Revenu et la Dépense ainsi que le Capital du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire, pour l'année 1907-08*

## LE REVENU

Retenue de 4% sur la subvention des écoles publiques.....	\$ 6,400.00
Retenue de 4% sur la subvention des Ecoles supérieures....	2,000.00
Retenue de 2% sur les traitements des fonctionnaires .....	23,830.18
Retenue de 2% sur les traitements des Ecoles normales .....	292.00
Retenue de 2% sur les traitements des Inspecteurs d'écoles..	877.16
Retenues de 2% sur les pensions .....	879.50
Retenues de 2% reçues des fonctionnaires .....	343.25
Intérêt sur le capital, jusqu'au 1er juillet 1907 .....	9,468.20
Subvention annuelle du gouvernement de Québec .....	5,000.00
Balance provenant de l'ancien fonds .....	856.40
Legs Burnham pour les protestants seulement .....	40.00
Chèques annulés .....	186.47
<b>Total .....</b>	<b>\$ 50,173.16</b>

## LA DÉPENSE

Pensions payées à même le Revenu .....	\$43,907.88
Remboursement de retenues .....	282.46
Dépenses d'administration .....	504.10
Balance .....	5,478.72
<b>Total .....</b>	<b>50,173.16</b>

## BALANCES ACCUMULÉES SUR LE REVENU

De 1899 à 1907 .....	15,681.32
Balance .....	5,478.72
<b>Total .....</b>	<b>21,160.04</b>

## COMPTE DU CAPITAL

Montant du capital, 1er juillet 1907 .....	189,724.82
--	------------

## RECETTE DE 1907-08

Retenues sur les pensions allant au capital .....	401.81
---	--------

## A DÉDUIRE

Remboursements faits à même le capital .....	\$203.56
Partie de pension à même le capital, Art. 495 L. I. P. ....	81.66
.....	285.22
<b>Balance .....</b>	<b>116.59</b>
Montant du capital, 1er juillet 1908 .....	\$189,841.41

Résumé statistique indiquant le nombre et l'âge des instituteurs et institutrices pensionnaires et le montant des pensions payées en 1907-08.

Pensionnaires.	Le nombre	Moyenne de l'âge	Le total des pensions	La moyenne des pensions
Divisions d'après l'âge des pensionnaires :				
Instituteurs de 56 ans et plus.....	82	69.4	15,491.37	187.82
Institutrices de 56 ans et plus.....	301	63.6	16,851.76	55.08
Instituteurs âgés de moins de 56 ans.....	9	50.8	1,087.37	120.82
Institutrices âgées de moins de 56 ans.....	207	48.6	7,746.63	37.79
Veuves de fonctionnaires.....	16	67.	2,902.40	181.40
	615	59.3	43,989.53	71.53
Pensionnaires décédés en 1907.....	17	66.3	2,115.52	124.44
Pensionnaires qui ont repris l'enseignement en 1907.....	6	52.	429.73	71.62
	23	62.6	2,545.25	110.66
Nouvelles demandes de pension en 1907 :				
Pensions accordées.....	36	56.	4,460.29	123.40
Demandes de pension mises en délibéré.....	4	43.5	188.32	47.08
Demandes rejetées.....	5	43.2	214.66	42.93
	45	53.4	4,863.27	108.07

### A travers le rapport de MM. les Inspecteurs d'écoles

#### SUGGESTIONS ET OPINIONS

M. F.-X. GUAY

*Districts de Pontiac, Hull, Ottawa*

Quelques municipalités ne peuvent tenir leurs écoles ouvertes que 6 ou 8 mois sur 10; les unes parce qu'elles sont trop pauvres, les autres à cause des mauvais temps de l'hiver.

Il est certain que pour plusieurs d'entre elles, sinon toutes, il serait préférable de tenir les classes ouvertes en été pour les fermer en janvier et février. L'assistance pendant ces deux derniers mois est si mauvaise qu'elle abaisse considérablement la moyenne qui n'est que de 73 pour cent pour l'année. Il y a de plus certaines maladies qui deviennent parfois générales en hiver: telles sont la rougeole, les fièvres scarla-

tines, etc., et cela presque tous les ans. Toutes ces causes réunies ne peuvent que faire tort à l'instruction des enfants, laquelle n'atteindra sa pleine valeur qu'en autant qu'ils fréquenteront l'école régulièrement, dix mois sur 12.

Le salaire des instituteurs et des institutrices est à peu près le même que l'an dernier; s'il y a une différence, c'est pour le mieux, car, partout où la chose est possible, je m'efforce de persuader MM. les commissaires qu'ils peuvent et qu'ils doivent payer leurs institutrices \$200 par année.

Les services qu'une bonne institutrice peut rendre à la société devraient aussi bien être récompensés que ceux qu'une servante peut rendre à une famille privée. Pour ma part, je n'accorderai jamais 10 points sur 10 à une commission scolaire qui ne donne pas à ses institutrices un salaire de \$150 à \$200 régulièrement payé tous les mois.

L'amélioration des écoles et de leurs mobiliers progresse un peu chaque année.

M. L.-A. GUAY

*Districts de Lévis, Dorchester, Bellechasse.*

En comparant le tableau de la classification de cette année à celui de l'an dernier, tel que ci-dessous, il est facile de se convaincre qu'il y a des progrès sensibles, notamment au matériel.

Il n'y a donc que la partie intellectuelle qui est stationnaire; mais j'attribue cet état de choses: 1° aux faibles salaires alloués aux institutrices. Il résulte de là que celles-ci, et généralement ce sont les meilleures, abandonnent l'enseignement et sont remplacées par des novices qui n'ont pas toujours les qualités requises pour faire progresser les élèves qui leur sont confiés; 2° à l'intervention d'un bon nombre de parents des élèves qui s'opposent à ce que leurs enfants apprennent telles ou telles matières du cours. Dans ces cas les titulaires peu énergiques, pour ne pas froisser la susceptibilité de ces parents ignorants, n'enseignent plusieurs matières que pour la forme. Aussi, le résultat des examens est en conséquence.

L'indifférence que certains commissaires montrent pour l'éducation y est aussi pour beaucoup. En général, les institutrices ne reçoivent que les visites de M. le curé et celle de l'inspecteur. Je remarque que là où les commissaires accompagnaient M. le curé et même l'inspecteur aux examens, les progrès sont plus sensibles qu'ils ne le sont aux écoles qui ne voient jamais, ou à peu près, les commissaires.

La lecture, l'articulation surtout, laisse encore beaucoup à désirer. Je constate de plus que l'enseignement n'est pas encore assez intuitif, ni rationnel. On fait apprendre à la *toise* et comprendre à la *ligne*.

M. J. HEBERT

*Districts de Chambly, Richelieu, Verchères et Yamaska*

Le nombre des écoles et des mobiliers en mauvais état est encore beaucoup trop grand, et je constate avec peine que les améliorations sont lentes à venir.

D'un autre côté, il me fait plaisir d'attirer votre attention, monsieur le Surintendant, sur le fait qu'il n'y a que quatre écoles de mon district qui sont réellement mal notées sous le rapport des succès obtenus. J'attribue cet heureux résultat à la sollicitude dont le gouvernement et le Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique ont fait preuve en encourageant et en stimulant le zèle du personnel enseignant par la distribution de gratifications et de primes; et surtout, en fournissant aux instituteurs et institutrices, par les conférences pédagogiques et le journal *L'Enseignement Primaire*, l'occasion d'acquérir les notions de savoir-faire indispensables pour obtenir du succès.

## Bureau Central des Examineurs catholiques

SESSION DE JUIN 1908

## LISTE DES CANDIDATS DIPLOMES

DIPLOMES MODÈLES ET ACADÉMIQUES (*Primaires intermédiaires, primaires supérieurs*)

## MONTREAL

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Lapointe, M.-Hélène; Laniel, M.-Mathilda; David, M.-Jeanne; Chauret, Yvonne; Villeneuve, M.-Rose-Elisabeth; Chaulet, M.-Léa-Mélatime; Lanthier, M.-Bl.-Florida; Robineau, M.-Laurette; Collette, M.-Berthe; Prairie, Hectorine; Bonvouloir, Léona; Duhamel, M.-Anne; Lacroix, Marie-Rose; Gratton, Rachel; St-Germain, Irène.

*Modèle français.—Distinction.*—Livinec, M.-Léontine; Lusignan, M.-Alice; Racette, Blanche, Wells, M.-Anna; Berthiaume, M.-Marg.-Laura; Legault, M.-Anne-Yvonne; Roch, Esther; Campeau, M.-Agnès; Contant, M.-Agnès; Castonguay, M.-Flore-Antoinette; Poitevin, Cécile; Rousseau, Antoinette; Perras, Améline; Bissonnette, Léa; Pinsonneault, Rosa-Léonida; Montpetit, Albertine; Mesnard, M.-Albertine; Dubois, Bernadette; Lacroix, Claudia; Gauthier, Cécile; Achin, M.-Rose; Guibord, Bridgide; Gauthier, Marie-Anne; Renaud, M.-Antoinette; Tousignant, Aline; Campbell, Jeanne; Loranger, Emma; Lauzon, M.-Emilienne-Emma; Robillard, Eglantine; Lajoie, Marie-Anne-E.; Hébert, Marie-Lse; Robinson, M.-Cécile; Courchesne, M.-Lse-Alice; Bourbonnais, Béatrice; Woods, Frances; Gingras, Alma; Moquin, M.-Ernestine; Coupal, M.-Anne-Joséphine; Morin, Lucie-Laure-Anais; McNeil, Maria; Brosseau, M.-Alice-Angéline; Lapointe, Sylvia; Tremblay, Georgine; Fusey, Imelda; Leguerrier, Julienne; Paquette, Marie-Anne-E.-Marg.; Denis, Berthe; Merson, Jeanne; Brosseau, M.-Mathilda; Gaudette, M.-Anne-Azama; Charbonneau, Rose-Anna-Aglæ; Jobin, Corinne; Marion, Emélie; St-Cyr, Louise-Ella; Boisvert, Marie-Lse; Collette, M.-Yvonne; Bousquet, M.-Antoinette; Séguin, Maria; Lauzières, Yvonne.

*Modèle français.—Grande Distinction.*—Lanouette, M.-Bertha-Florida.

*Modèle anglais.—Satisfaisant.*—Beckingham, M. George-J.; Normandeau, M.-B.-Alice.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Satisfaisant.*—Cousineau, M.-B.-Antoinette.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.*—Charron, M.-A.-Yvonne; Fournier, M.-Bern.-Germ.-Agnès; Chauvin, M.-Blanche.

*Modèle anglais et élémentaire français.—Distinction.*—de Langis, Alma.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Despins, M.-Ernestine; Saucier, A.-M.-Célestine; Cherdonnet, Amélie-Lse; Carrière, Omer; Daze, M.-Gracia; Gauthier, Léonie; Caron, Albina; Bélanger, Alberta; Murray, Maggie; Viger, Augustina; Girard, M. Jos.-Frédéric.

*Académie français.—Distinction.*—Lussier, M.-Donalda; Sauriol, Maria; Poirier, Yvonne; Phaneuf, Antoinette; Jasmin, Françoise; Clément, Clémentine; Beauchamp, Bernardine; Santoire, Alice; Gervais, Fabiola; Le Gloahec, M.-Sidonie; Beaudry, M.-Elise-Eglantine; Chainé, Alice; Laroche, M.-Blanche-Corona; Desmarais, Marguerite; Tremblay, Marie-Rose; Gravel, Alfred; Tavernier, Pierre-Jean; Geoffrion, M.-Anna.

*Académie français et modèle anglais.—Satisfaisant.*—Sénécal, Berthe.

*Académie français et modèle anglais.—Distinction.*—Gagnon, M.-Ange; Charette, Yvonne; Dufresne, Bertha; McGowan, Berthe.

*Académie français et anglais.—Distinction.*—Gérin-Lajoie, M.-Joséphine-Lse; Villeneuve, R.-L.-Hélène.



## QUEBEC

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Labrie, Cécile; Morin, M.-Marguerite; Bernier, M.-Anna; Lavoie, M.-Virginie-Ernestine; Falardeau, Jeanne; Coulombe, M.-Anne-Clotilde; Langlais, M.-Jeanne; Lessard, Georgiana; Pagé, M.-Sophie-Cécile-E.; Auger, Alice; Bilodeau, Eugénie; Marceau, M.-Céline; Turgeon, M.-Alice; Bédard, M.-Jeanne.

*Modèle français.—Distinction.*—Bédard, M.-Renée-Thérèse; Lemieux, Emérilda; Bégin, Delvina; Bélanger, Alice; Marois, Ida; Moisan, Marie-Lse-Alice; Mercier, Sara; Lemay, M.-Anna; LaRue, Berthe; Duplain, M.-Anne-Joséphine; Dupont, M.-Ange-Cécile; Martel, M.-Lse-Zélia; Guillemette, Marie-Jeanne; Paré, M.-Clotilde-Eva; Arsenault, M.-Octavie; Faucher, Rose; Baker, Eva; Couture, M.-Belzémire; Rochette, M.-Alice-Evangéline; Chouinard, Emilia; Mayrand, Cécile; Trottier, Marie-Anne; Poitras, Imelda; Audet, Anne-Marie; Ripeau, M.-Nativité; Guimond, M.-Alice-Léda; Beaudet, M.-Elise; Paris, M.-Jeanne-Lucina; Courteau, M.-Jeanne-Cécile; Alarie, Blanche; Giroux, Jeanne; Filion, Anne-Marie; Gosselin, Fabiola; Pouliot, Hélène; Mercier, M.-Ange-Anna; Laberge, M.-Alice-Eva; Dubois, Albertine; Dumas, Marianne; Richard, M.-Lucie; Fournier, Camilla; Boily, M.-Emma-Régina; Côté, Cécile; Roy, Angéline; Walsh, Mary-Georgiana; Thibodeau, Aurora; Dufresne, Annette; Naud, Marie-Ange; Montambault, Albertine; Pelletier, Alexandrine; Goulet, Lydia; Thibault, Marg.-Marie; Warren, Jeanne; Taschereau, Marguerite; Laliberté, M.-Anna; Bolduc, Juliette; Lacroix, Eugénie; Matte, Blanche-Yvonne; Gravel, Marguerite; Rinfret, Juliette; Bouillé, M.-Alvine; Bussières, M.-Ange-Julienne; Armaly, M.-Julie; Chamard, Marie-Anna; Turgeon, Marguerite; Turcotte, M.-Arthémise-Georg.; Bergeron, M.-Bernadette; Drouin, Berthe; Bouffard, M.-Régina; Laroche, Marie-Anne; Lambert dit Champagne, Eva; Drouin, Alida; LeBrun, Gabrielle; Buteau, M.-Anaïs; Gignac, Valentine; Grégoire, M.-Anne-Elisabeth; Hamel, Alice; Soucy, Claire; Blais, M.-Germaine; Dumas, M.-Mathilda-Emilia; Houde, Alice; Gras, Joseph; Barabé, Marie-Lse; Légaré, Yvonne; Lortie, M.-A.-Thérèse; Caouette, M.-Délia; Laplante, Albertine; Rochefort, M.-Estelle-Emilie; Marquis, M.-J.-E.-Adrienne.

*Modèle anglais.—Satisfaisant.*—Laroche, Lillian; Haney, Helena-May; McKenna, Eveline-Mary; Hayes, Cecilia-Catherine; MacKay, Catherine.

*Modèle anglais.—Distinction.*—Creighton, Alice-Maud.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.*—Bourassa, Corinne; Sirois, Alice; Payeur, Rosalie; Poulin, M.-Corinne-Alma.

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant.*—Ahern, Marguerite.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Malo, Yvonne; Corriveau, Eva; St-Amand, Marie-Annie; Lussier, Jeanne; Lavigne, Lucille; St-Laurent, M.-E.-J.-Yvonne; Laroche, Imelda; Rousseau, Marie-Anna; Landry, Corinne; Frémont, Marguerite.

*Modèle anglais et français.—Satisfaisant.*—Lindsay, Mary-Caroline.

*Modèle anglais et français.—Distinction.*—Myers, M.-Winnifred.

*Académique français.—Satisfaisant.*—Verret, Imelda.

*Académique français.—Distinction.*—Besson, M. Jean-Guillaume; Compagnon, M. Claude; Gignac, Alma; Gagnon Lucia.

*Académique français et modèle anglais.—Distinction.*—Bernier, Adrienne.

*Académique français et anglais.—Distinction.*—Polly, M. Marius-Ferdinand; Brouillette, M. Georges-Emile.

*Académique anglais et français.—Distinction.*—Evoy, Irène; Poirier, M.-Emélia; Métivier, Marie-Louise.

## TROIS-RIVIERES

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Marchand, Rachel; Rocheleau, M.-Louise; Lessard, Ernestine; Fugère, Laure.

*Modèle français.—Distinction.*—Trottier, Maria-Olivine; Hivon, M.-Blanche; Rompré, M.-Stella; Perreault, Alphonsine; Pothier, Evélina; L'Heureux, Florette; Chamberland, Delphine; St-Pierre, Valéda; Massicotte, Blanche; Demers, M.-Angé-

lina; Gervais, M.-Anne; Leblanc, Alice; Trudel, Juliette; Rocheleau, Marie; Toupin, Léda; Jacob, M.-Ange; Bruneau, Eva.

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant.*—Biron, M.-Reine-Yvonne.

*Académie française.—Distinction.*—Boisvert, Emma; Dufresne, Violette; Trudel, Henriette.

## NICOLET

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Pepin, M.-Alice; Sauvageau, M.-Alice-Bernad.; Savoie, Elise; Hébert, M.-Anne; Poirier, M.-Rose.

*Modèle français.—Distinction.*—Bergeron, M.-Hectorine; St-Onge, M.-Flore; Dubuc, Laura; Paradis, M.-Lse-Ernestine.-R. : Demers, M.-Anne-Blandine; Chapdelaine, M.-Bernadette; Beauchemin, Eméline; Chaillez, Héléda; Rhéault, Rita; Bergeron, M.-Antoinette; Desjarlais, M.-Ange-Antoinette; Lebrun, M.-Rachel; Doyon, M.-Hortense-Blanche; Bruneau, M.-Laure; Prince, M.-Flore-Eva; Fontaine, Obéline; Houle, Christine; Lelaidier, Alice; Cormier, Anne-Marie.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.*—Gouin, M.-Marg.-Gilberte; Laflamme, Marg.-Bl.-Corinne; Beauchesne, M.-A.-Alice.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Charland, M.-Yvonne-Alida; Leclerc, M.-Rose-Alma; Fafard, Albina-Flore; Béliveau, M.-Alice; Dufresne, M.-Eva; Rainville, M.-Hectorine.

*Académie française.—Distinction.*—Gill, M.-Elodie.

## ST-HYACINTHE

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Falardeau, Alph.-Amabilis; Paquin, M.-Noémie-Alberta; Cabana, M.-Rosalie; Fugère, Ernestine; Blanchette, M.-Eva-Aurore; Cornélius, Philomène; Cordeau, M.-Sarah; Quintin, Graziella.

*Modèle français.—Distinction.*—Thibeau, Marie; Pontbriand, Anne-M.-Marg.; Letendre, M.-Aline-Denise; Mongeau, M.-Victoria-Alberta; Auger, Régina; Danis, M.-Anastasie; Racicot, Maria; Benoit, Imelda; St-Pierre, Alice; Renaud, Alexandrine; Desnoyers, M.-Lse-Hélène; Larocque, Berthe; Languirand, Marie; Cartier, Calixa; Bernard, Léopoldine; Guertin, Yvonne; Comeau, Irène; Marquette, Berthe; Fournier, Antoinette; Dutilly, Luxivina; Beaugregard, Marie; Dufault, M.-Évangéline; Brosseau, Graziella; Blanchette, M.-Antoinette; Boulay, Antoinette; Morin, M.-Aurore; Côté, Anna; Chagnon, M.-Ange; Beaudry, Rose; Morin, Caroline; Gauthier, M.-Bella; Dion, Blanche; Cardin, Parmélia; Frédette, Cora; Pinault, M.-Adélia-Olivine; Cusson, Xaverine; Girouard, Florinda; Brodeur, Graziella; Valcourt, Clara; Deslauriers, Blandine; Fournier, Bella; Durand, Mélanie; Désautels, Antoinette; Paulhus, M.-Elis.-Georgiana; Bonin, M.-Anne; Lussier, M.-Evelina-Graziella; Malo, Maria-Euphrasie; Tétrault, M.-Claire; L'Arrivée, M.-Rose; Desmarais, Lorette; Paquette, M.-Nolée; Rainville, M.-Lse-Alice; Choinière, Albertine; Lemay, M.-Julie; Beaugregard, M.-Ernestine; Lafontaine, M.-Anne-Angela; Desmarais, M.-Lse-Alma; Gendron, M.-Anne-Donald; Cournoyer, Philomène; Cotnoir, M.-Ovilla; Girard, Alice-Fabiola; Cardin, M.-Lse-Catherine; Cordeau, M.-Anna-Berthe; Morin, M.-Régina; Lambert, Tharsile; Poulin, Rose-Alba; Morency, Alexina; Lanoue, M.-Anne; Adam, Anna; Lusignan, Oliva; Lincourt, M.-A.-Cécile-Robert; Gosselin, Aurélie-M.-Yvonne; Messier, M.-Anne-Léona; Petit dit Beauchemin, Alice; Guertin, Donald; Adam, Edmée.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.*—Comtois, M.-Joséphine; Rainville, M.-Anna; Arpin, Amanda; Beauchemin, Sévérine.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Petit, Antoinette; Denis, M.-Annonciata; Côté, Laura; Tellier, M.-Luce; Grenier, Eva; Poulin, Antoinette; Trottier, Eugénie; Cournoyer, Marie-Diane; Guertin, M.-Valéda; Lapierre, M.-Bernadette; Laioie, Cécilia; Blanchard, Marie-Mélina-Cath.; Bergeron, M.-Fébronic.

*Académie française.—Distinction.*—Fortin, M.-Lse-Jeanne; Turcot, M.-Joséphine; Charland, Ernestine; Achard, M. Eugène; Chicoine, Berthe; Côté, M.-Alice-Lucienne.

*Académie français et modèle anglais.—Distinction.*—Mignault, M.-E.-Valérie-Jeanne; Mignault, M.-Lse-H.-Cécile; Mercier, Rose-Délina.

*Académie français et anglais.—Distinction.*—Bolduc, M.-Berthe-Imelda; Choquette, M.-A.-Judith; St-Laurent, Catherine.

## HULL

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Millet, Antonio; Lafortune, M.-Agathe; Duval, M.-Valentine.

*Modèle français.—Distinction.*—Beaudin, Géraldine; St-Louis, M.-Marguerite; Chalifoux, M.-Ange; Bigras, M.-Emilie; Rousselot, M.-Josép.-Marguerite; Robitaille, Béatrix; Dorion, Jeanne.

*Modèle anglais.—Satisfaisant.*—Sheehan, Gertrude-Rosalie.

*Modèle anglais.—Distinction.*—Leamy, Bertha; Charron, Louisa; Brennan, Lea; Burke, Loretta; Burns, Alma; McCoy, Rosalie; O'Reilly, Margaret-Alice; Razeau, Marie-Ida; Stanton, Mary-Catherine; Lavergne, Mary-Beatrix.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.*—Montfort, Eulalie.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Larose, Alice; Cardinal, Rose; Bédard, Graziella; Lafond, M.-Osmanne; Dupont, M.-Antoinette; Bertrand, Valéda; Déziel, Cécile; Collins, Mary-Louisa; Ardouin, Julia; Dion, M.-Espérance; Giroux, Adéline.

*Académie français.—Grande distinction.*—Delval, Léonie-Marie.

*Académie anglais.—Distinction.*—Achert, Lillian; Pearson, Emma-Jane; Kelly, Rosary.

*Académie français et anglais.—Distinction.*—Ligistin, Jeanne-Marie; Moreau, Louise; Demers, Lactitia-Fabiola; Marsolais, M.-Dorcina.

## RIMOUSKI

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Brochu, M.-Anne; Fournier, M.-Anne.

*Modèle français.—Distinction.*—Bellavance, M.-Elise; Lepage, Catherine; St-Laurent, Lucienne; Côté, M.-Jeanne; Rioux, Edith; Rousseau, Amélia; Brown, Blanche; Langlois, Jeanne.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.*—Rioux, Edith.

*Académie français.—Distinction.*—Langlois, Ernestine; Belzile, M.-Emélie.

## STE-MARIE

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Létourneau, Alice; Drouin, M.-Laura; Delisle, Maria; Grégoire, Henriette.

*Modèle français.—Distinction.*—Légaré, Jeanne; Cosselin, Valérie; Doyle, M.-Ange; Perron, Alexina; Carrier, Alice; Gobeil, M.-Ernestine; Dallaire, M.-Jeanne; Létourneau, Léa; Dodier, M.-Alice; Caron, M.-Eugénie; Boisvert, M.-Phil.-Clémentine; Bélanger, M.-Délina-Eva; Châteauneuf, M.-Hélène-Elis; Veilleux, Dolorès; Bolduc, M.-Lse-Léopoldine; Bergeron, M.-Léonide-Eva.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.*—Évoy, Albertine.

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant.*—Bolduc, M.-Zénaïde-Anna.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Paradis, Camille; Brun, Alberta; Boivin, Ann-Teresa.

## SHERBROOKE

*Modèle français.—Distinction.*—Boucher, M.-Antoinette; Lacroix, M.-Anna; Lanctot, Bella; Tardif, Eva; Drainville, Yvonne; Balthazar, Rose-Alma; Desmarais, Anna; Chartrand, Elméria; Surprenant, Yvonne; Berger, Edna.

*Modèle anglais.—Distinction.*—Galvin, Agnes-Mabel; Dohan, Maggie.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.*—LaRocque, Ida; Stenson, Eva.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Giroux, Blanche; Perron, Laura; Beau-  
lieu, M.-Kilda; Champeau, Imelda; Caya, Agnès; Tardif, Cécilia.

*Modèle anglais et français.—Distinction.*—Tobin, Florence.

*Académie française et anglais.—Distinction.*—Durand, Bernice.

## JOLIETTE

*Modèle français.—Distinction.*—Mageau, M.-Anne; Forget, M.-Berthe; Arnauld,  
M.-Denise; Bellehumeur, Fortunée; Dénommée, M.-Régina; Perrault, Emma; Gagnon,  
M.-Rose; Forest, M.-Sara; Thibodeau, Marg.-M.-Solange; Trudel, Alice; Chaussé,  
Alice; Savignac, M.-Alma; Beaudry, Victoria; Charland, Almina; Belleville, M.-Ar-  
thémise; Cédilot, Adrienne; Fagnant, Noëlla; Neveu, M.-Berthe; Pohu, M.-Lse; Gau-  
det, Albertine; Pauzé, M.-Rose; Hervieux, Florida; Carpenter, Zélia; Hervieux, Va-  
lérie; Courchesne, Ida; Destrempes, M.-Lse; Ricard, M.-Albertine; Mondor, M.-Ber-  
the; Robillard, Raoul; Thibodeau, Alma; Landry, Yvonne; Lincourt, M.-Anna; Forest,  
M.-Anne; Faucher, Agnès; Lafortune, Ernestine; Caron, Lucia; Laurendeau, Maria;  
Rouleau, M.-Francesca; Bernèche, Laura; Bérard, M.-Météide; Leclerc, Alma; La-  
marche, Antoinette; Mireault, M.-Flore; Coderre, M.-R.-de-L.-Corona; Hamelin, M.-  
Eva-Cécile; Marci, Yvonne; Laurence, Ernestine; Breault, Maria; Beauséjour, Ber-  
tha; Déziel, Anésie; Plante, M.-Alberta; Parent, Elisabeth; Fisette, Victoire; Dufort,  
M.-Lse-Osine.

*Modèle anglais.—Satisfaisant.*—Golden, Stella; Golden, Mabel; Kelly, Marion.

*Modèle anglais.—Distinction.*—Kelly, Lillian.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Routhier, Hermandine; Laurence, Alice

*Académie française.—Satisfaisant.*—Granger, M.-Rose.

*Académie française.—Distinction.*—Ducharme, M.-Eva; Remington, Lizzie; Mon-  
dor, M.-Flore.

## FARNHAM

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Barrière dit Langevin, Orida; Martel, M.-Flo-  
rence-Thérèse; Rondeau, M.-Georgiana-Fœdora; Deslauriers, Médérisa.

*Modèle français.—Distinction.*—Messier, Yvonne; Girard, Albertha; Létourneau,  
Ernestine.

*Modèle français et anglais.—Satisfaisant.*—Choinière, Maria; Mitchel, Adine-  
Maud; Paquette, Antoinette; Peltier, Denise.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Bruneau, Flore; Marchesseault, Anna.

## VALLEYFIELD

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Bergevin, M.-Eléonora-Elmire; Levac, Clarilda;  
Prévile, Alice; Boyer, M.-Florida; Dumouchel, M.-Antoinette-Aldina.

*Modèle français.—Distinction.*—Perron, Fleur-des-Anges; Bourgerie, Antoinette;  
Mailloux, Lucianne; Viau, M.-Aurore; Goyette, M.-Bernadette; Hénault, Flore; Hé-  
bert, M.-Antoinette; Pouliot, M.-Anna; Roy, M.-Emma; Daoust, Armandina; Chati-  
gny, M.-Armandia.

*Modèle anglais.—Distinction.*—Durmin, Margaret-Mabel; McCarthy, Ellen; Shan-  
non, Amabel-Iane.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Satisfaisant.*—Sicard, Flore; McKenzie,  
M.-Anne.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.*—Foisv, Rose-Alma.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Gagnon, Hélène; Jasmin, Albina;  
Drainville, Léona; Blais, Irma; Laplante, M.-Aurore.

*Modèle anglais et français.—Distinction.*—Donnelly, Helen-May.

## FRASERVILLE

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Dubé, M.-Anna; Bérubé, M.-Anne; Ouellet, M.-Anne; Landry, Marie-Lse; Thiboutot, Blandine; Landry, M.-Bernadette; Lapointe, M.-Alberta; Landry, M.-Anne.

*Modèle français.—Distinction.*—Marier, M.-Anne-Bertha; Dumais, Georgianna; Dionne, Alice; Michaud, Aurélie; Lajoie, M.-Amanda-Elmire; Ward, M.-Blanche-Clara; Roy, Mary-Jane; Parent, Anna; Beaupré, Clara; Sirois, Maria-Anne; Côté, M.-Blanche; Morneau, Alma; Saindon, M.-Lse; Dickner, M.-Anne; Hébert, Yvonne.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.*—Beaulieu, M.-Alma.  
*Académie française.—Satisfaisant.*—L'Italien, M. Epiphane.

## VICTORIAVILLE

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Pellerin, Eva; Boursier, Philomène.

*Modèle français.—Distinction.*—Desrochers, M.-Alma; Paquet, M.-Louise; Rousseau, Laura; Drouin, M.-Anne; Paradis, Berthe; Bourbeau, Augustine; Luneau, Corinne.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Moison, Stella; Boivin, Alice.

## BAIE ST-PAUL

*Modèle français.—Distinction.*—Tremblay, M.-Clarisse-Victor.; Bouchard, M.-Mélanie; Desgagné, Marie-Lse; Gaudreault, Isola.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.*—Simard, M.-Clara-Alice.

## CHITOUTIMI

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Marcou, M.-Alice.

*Modèle français.—Distinction.*—Guay, Juliette.

## ST-FERDINAND

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Roy, Philomène; Gagné, M.-Rose-Anna-Rébecca; Ferland, Eva.

*Modèle français.—Distinction.*—Bourque, Laura; Rousseau, Marie-Lse; Bizier, Blanche; Champagne, Marie-Lse; Roberge, Georgianna; Lamontagne, Bernadette; Gosselin, Albertine; Blais, M.-Léontine; Kelly, Della; Grégoire, Lucienne; Painchaud, Alice; Mabeu, Antoinette; Lachance, M.-Déliana-Laura; Lessard, Béatrice; Perron, Rose-Anna; Dumais, Maria; Payeur, Priscilla.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Kennedy, Frances.

## CARLETON

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Normandeau, Béatrice.

*Modèle français.—Distinction.*—Martin, M.-Anna-Lucia.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.*—Landry, Régina.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Roy, Yvonne.

## MANIWAKI

*Modèle français.—Distinction.*—Dionne, Elisa.

## MONTEBELLO

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Lorrain, M.-Alexandrine; Frappier, M.-Clémentine-Léda.



*Modèle français.—Distinction.*—Lefebvre, Henriette; Sarrazin, M.-Albertine; Kavanagh, Bernadette; Locas, M.-Régina.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Marin, Marie-Anne; Gingras, Rébecca; Baker, Agnès.

## FORT-COULONGE

*Modèle anglais.—Satisfaisant.*—Walsh, Catherine-Josephine; Vaillancourt, M.-Josephine; Raymond, Annie-Edna.

*Modèle anglais.—Distinction.*—Mc-Mahon, Bernadette.

*Modèle anglais et français.—Satisfaisant.*—Raymond, Clara-Lucie.

## ROBERVAL

*Modèle français.—Distinction.*—Pelletier, Nellie; Cloutier, Aurore; Godbout, Donna-Louisa.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Distinction.*—Brassard, Antoinette.

## ST-JOVITE

*Modèle français.—Distinction.*—Grant, Eugénie; Vézina, Blanche; Adam, M.-Eusébie-Adélina; Larocque, M.-Albina-Rose-Anna.

## STE-ANNE-DES-MONTS

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Lamontagne, Corinne; Sergerie, M.-Lse-Angeline; Gagné, Rose-Anna-M.

*Modèle français et élémentaire anglais.—Satisfaisant.*—Le Scelleur, Sophie.

## PERCE

*Modèle français.—Satisfaisant.*—La Terreur, Cléopée.

*Modèle français.—Distinction.*—Athote, Louise; Nicolas, Philomène.

*Modèle français et anglais.—Distinction.*—Brotherton, Marie-Anne.

## POINTE-AUX-ESQUIMAUX

*Modèle français.—Satisfaisant.*—Couillard, Marie-Anne.

## METHODOLOGIE

### La rédaction à la petite école

Le maître (ou la maîtresse).—Voyons, mes enfants, répondez à la question que je vais vous poser : Quand un petit garçon a l'habitude de témoigner des marques de respect aux personnes qu'il rencontre, qu'il ne manque jamais de les saluer, quelle réputation a ce petit garçon?... que dit-on de lui?

Un élève.—On dit qu'il est bien élevé.

M.—Oui... Pourrait-on dire autrement?

E.—Il est *poli*.

M.—C'est cela. On dit qu'il est *poli* parce qu'il possède une qualité qu'on appelle comment?... Vous, Jules?...

Jules.—La *politesse*, m.

M.—Très bien, mon Jules. Maintenant, si ce petit garçon saisit toutes les occasions de rendre service, s'il le fait même sans être demandé quand il voit clairement que ce service est nécessaire et devra être bien accepté, cette qualité est-elle encore la *politesse*?... Voyons, mon Paul?

Paul.—Je ne crois pas, m.; mais je ne sais pas le nom de cette qualité.

M.—Je pense que vous pouvez le trouver... Vous allez voir... Si un malade a pris un remède qui lui a *fait du bien*, que dirait-il de ce remède?

E.—Qu'il est *bienfaisant*.

M.—C'est très bien!... Pourriez-vous faire un mot semblable avec le mot *bien* et le verbe *vouloir* pour indiquer que l'on *veut du bien*?

Un élève.—*Bienvoulant*?...

M.—Pas mal; mais est-ce bien cela exactement? Ne faut-il pas changer un peu *voulant*?

E.—Oui, m.; on dit *bienveillant*.

M.—Parfait! *bienveillant* signifie *bienvoulant* qui ne se dit pas. Pensez aux mots *bienveillant*, *malveillant*; *bienveillance*, *malveillance*, et comprenez bien ce qu'ils signifient.

Et maintenant si le petit garçon se prive de la jouissance de quelque chose qui est à lui pour le donner à un autre qui en a besoin; s'il répète souvent des actes semblables; diriez vous seulement qu'il est *bienveillant*?

E.—Non, m.; il est *bienfaisant*.

M.—C'est vrai; mais il y a un autre mot que l'on emploie plus souvent, qui indique que l'on pratique une très belle vertu?

E.—*Charitable*!

M.—Le voilà! mes enfants, vous avez parfaitement répondu. Écoutez bien ce qui est arrivé à un petit garçon nommé Jérôme:

HISTOIRE (que le maître ou la maîtresse doit raconter).

“ Le petit Jérôme allait au moulin faire une commission pour sa mère. Chemin faisant, il rencontra un pauvre vieillard infirme qui avait faim.

Jérôme cherchait en son cœur ce qu'il ferait bien pour soulager la misère de ce pauvre vieux. “ Quel malheur, pensait-il, que je n'aie rien à lui donner ! ”

Tout triste de cette pensée, il ota respectueusement sa casquette en passant.

“ Dieu te bénisse, enfant qui honores la vieillesse ! dit l'infirmes. ” Et Jérôme continua sa route, heureux de voir que sa politesse avait fait plaisir au vieillard.

Quand il arriva au moulin, il vit une poule qui sortait de dessous un buisson.

S'étant approché de l'endroit, il découvrit cachés sous les feuilles, huit gros œufs.

Aussitôt Jérôme entra au moulin, salua la meunière, fit la commission de sa mère et ajouta : “ Madame, je viens de voir dans un buisson huit œufs qu'une de vos poules y a cachés. ” Et Jérôme conduisit la meunière à la cachette.

La meunière bien contente de trouver les huit œufs qui auraient été perdus, tira du four un grand morceau de galette :

“ Voilà, dit-elle, mon petit garçon, pour te récompenser de ton obligeance. ”

La galette sentait si bon, que Jérôme fut sur le point de la manger tout de suite.

Tout à coup il se souvint du vieillard qu'il avait rencontré sur le chemin.

“ Il n'a pas déjeuné, lui, pensa-t-il ; comme cette bonne galette lui ferait du bien ! ”

Et il se hâta de courir pour le rattraper.

Bientôt il l'eut rejoint. Il lui mit sa galette dans la main.

Le vieillard était ému de la bonté de l'enfant, et, en lui disant merci, il essuya une larme de bonheur.

Ainsi, en moins d'une heure, notre bon petit Jérôme avait trouvé le moyen d'être poli, bienveillant et charitable.”

— Le maître ou la maîtresse fait ensuite reprendre l'histoire par les enfants au moyen de questions comme les suivantes :

Où allait le petit Jérôme ?—Quelle rencontre fit-il en chemin ?—Quelle regret éprouva-t-il ?—Quelle bonne action fit-il en passant ?—Que lui dit le vieillard ?—Qu'éprouva-t-il à ces mots ?—Que vit-il en arrivant près du moulin ?—Quel acte bienveillant fit-il après sa commission ?—Comment le récompensa la meunière ?—Quelle fut la première pensée de Jérôme au sujet de la galette.—Quelle autre pensée lui vint ?—Comment mit-il cette pensée à exécution ?—Comment le vieillard reçut-il l'aumône de Jérôme ?—Combien de bonnes actions Jérôme avait-il fait en une heure ?—Quelles sont ces trois bon-

nes actions? (Il avait été poli, bienveillant, charitable).—*Quel titre pourrions-nous donner à cette histoire?* (Trois bonnes actions en une heure.)

Quand les élèves ont répondu à toutes ces questions ou à d'autres du même genre, on leur fait écrire le titre qu'ils viennent de trouver et à la suite un canevas comme le suivant :

CANEVAS:—*Jérôme part en commission,—rencontre qu'il fait en chemin,—peine qu'il éprouve, première bonne action,—bonnes paroles du vieillard,—ce qu'elles produisent sur Jérôme,—ce que Jérôme voit dans le buisson,—ce qu'il dit après avoir fait sa commission,—comment il est récompensé?—ce qu'il veut faire d'abord de sa galette,—autre pensée qui lui vient.—Il court après le vieillard,—ce qu'il fait de sa galette,—comment le vieillard reçoit l'aumône.—Terminez en indiquant les trois bonnes actions de Jérôme.*

— Il nous semble qu'après une telle préparation, les élèves ne peuvent manquer de produire une rédaction convenable se rapprochant du texte que nous avons donné plus haut pour raconter l'histoire.

H. NANSOT, *Insp. d'écoles.*

---

## ARITHMETIC (1)

---

### BANK DISCOUNT

A BANK is an incorporated institution, established for the purpose of receiving and lending money or furnishing a paper circulation.

Banks lend money on notes, mortgages, and other securities. Much of their business, however, consists in *discounting notes, or paying them before they are due.*

Bank Discount is the charge made by a bank, broker, or money lender for advancing the payment of a note, draft, or bill of exchange not yet due. It is the *Simple Interest* on the *face value* of the note, for the time between the date of buying the note and the *maturity* of the note, or the date on which it falls due. The lender subtracts the discount from the *face value* of the note and pays the balance to the borrower.

For explanation of *Note, Face, Maturity, Maker, Payee* see September number of the *Enseignement Primaire*.

A NEGOTIABLE NOTE is one which is payable to bearer, or to the order of the Payee. It can be sold or transferred to another. If payable to bearer, no endorsement is necessary. If payable to the order of the payee, it must be endorsed by him before being disposed of.

---

(1) Ecrit spécialement pour les instituteurs et les institutrices catholiques de langue anglaise.

A NON-NEGOTIABLE NOTE is made payable to the person named, and can only be transferred by assignment.

An ENDORSEMENT IN BLANK is simply the signature of the endorser across the back of the note.

An Endorsement in Full is one in which the endorser states over his signature to whose order the note is payable.

A restrictive endorsement is one in which the payment is restricted to a particular person.

A QUALIFIED Endorsement is one in which the endorser relieves himself of responsibility for payment by writing over his signature, "*without recourse*".

## DRAFTS

Quebec, July 24, 1908.

\$500.00

At three months' sight, pay to the order of E. Brown, five hundred dollars, value received, and charge to my account.

J. SMITH.

To P. ROBINSON.

In this draft J. Smith is the drawer; P. Robinson is the drawee, and E. Brown is the payee.

**Notes** differ from **Drafts** as follows:—

A **Note** is a promise to pay originating with the debtor; it is in the *indicative mood*.

A **Draft** is an order to pay originating with the *creditor* and addressed to the *debtor*, it is in the *imperative mood*.

There are three parties to a draft:

1. The *Drawer*, the person who orders the payment.
2. The *Payee*, the person in whose favor it is drawn and who therefore is to receive the payment.
3. The *Drawee*, the person on whom it is drawn, and who is, therefore, ordered to make the payment.

If the draft is accepted, the drawee becomes the acceptor.

The *Acceptor* of a draft stands in the same relation to it, as the *maker* does to a note.

The *Drawer* of a draft stands in the same relation to it, as the first endorser does to a note.

1. What is the Bank Discount and what are the proceeds, at 6%, of a note for \$1518, at 93 days, discounted 20 days after date?

*Solution*:—The note has still  $93 - 20 = 73$  days to run. The Bank Discount in this case is simply the interest of \$1518, at 5%, for 73 days.

$$1518 \times .06 \times \frac{73}{365} = \$18.216, \text{ the bank discount.}$$



$\$1518 - \$18.216 = \$1499.784$  the net proceeds of the note.

2. What is the True Discount of \$1518, at 6%, for 93 days, discounted 20 days after date?

*Solution*:—First we have to find the Present Worth. The interest of \$1 at 6% for 73 days =  $\$0.06 \times \frac{73}{365} = \$0.012$ .

The amount of \$1, for 73 days, at 6% = \$1.012.

$\$1518 \div \$1.012 = \$1500$ , the Present Worth.

$\$1518 - \$1500 = \$18$ , the True Discount.

3. What is the difference between the Bank Discount and the True Discount of 1518, at 93 days, discounted at 6%, 20 days after date?

*Solution*:—The Bank Discount in this case is the interest on \$1518, for the given time and rate.

The True Discount, \$18, is the interest on \$1500, the Present Worth for the given time and rate.

The difference between the two is \$0.216, the interest of the True Discount \$18: *thus the difference between the Bank and the True Discount of a given sum, for a given time at a given rate, is equal to the interest of the True Discount for the given time at the given rate.*

J. AHERN.

---

## LEÇON DE CHOSES

---

(Pour les trois cours)

### LA COMBUSTION

Matériel d'enseignement.—Le poêle allumé.—Un soufflet.—De la houille.—Du charbon de bois.—Un morceau de fer rouillé.—Du bois pourri.

LEÇON.—*Mait.* J'ai mis, ce matin, du bois dans le poêle et je l'ai allumé. Voici que je soulève le couvercle. Que remarquez-vous?—

*Rép.* Le bois brûle, c'est-à-dire s'enflamme et se réduit en charbon.—*Mait.* Vous venez d'obtenir le phénomène de la *combustion*. Remarquez que le bois se consume assez vite; j'ai eu soin d'ouvrir la petite porte du poêle et la clé aussi. Maintenant je ferme cette porte, et je tourne la clé; soulevons le couvercle.—*Rép.* Le bois brûle moins vite, sans flamme; il semble vouloir s'éteindre.—*Mait.* Devinez-vous pourquoi?—*Rép.* parce que l'air ne circule pas dans le poêle?—*Mait.* Précisément. Nous pouvons donc conclure de nos observations que deux choses sont nécessaires à la combustion; lesquelles?—*Rép.* D'abord un corps destiné à être brûlé.—*Mait.* Oui; on l'appelle le *combustible*; et tout combustible renferme du charbon. Ensuite?—

*Rép.* De l'air.—*Mait.* Dites plutôt l'*oxygène* de l'air. Vous savez que ce gaz est seul capable d'entretenir la vie et aussi la combustion. On n'allume seulement pas du feu dans des poêles, mais encore dans des appareils appelés *cheminées*. Avez-vous remarqué que le feu s'éteint parfois dans la cheminée, sans cause apparente?—*Rép.* Oui, Madame; alors on le ranime à l'aide d'un soufflet.—*Mait.* C'est-à-dire en dirigeant sur lui un courant d'air.—*Rép.* Souvent aussi, il suffit d'ouvrir une porte ou une fenêtre, de manière à établir un courant d'air.—*Mait.* Cela s'appelle donner du *tirage* à la cheminée. Savez vous ce qui arriverait, si je fermais la clé du poêle?—*Rép.* Le tirage ne s'établirait pas et la fumée serait refoulée dans la classe.—*Mait.* Il se produirait encore une autre chose: le bois, en brûlant imparfaitement, dégagerait un gaz extrêmement dangereux, l'*oxyde de carbone*, qui nous incommoderait d'abord beaucoup en nous donnant un fort mal de tête, et finirait par nous *asphyxier*. Il ne faut donc jamais fermer la clé d'un poêle. Voyez, maintenant: je frotte cette allumette; elle s'enflamme; approchez-vous; présentez-lui cette feuille de papier. Qu'observez-vous?—*Rép.* Elle brûle en produisant de la chaleur et de la lumière.—*Mait.* La voilà tout à fait consumée. Que reste-t-il?—*Rép.* Du charbon. *Mait.* A présent, j'allume cette bougie: elle brûle aussi en produisant une flamme chaude et lumineuse. Je la souffle. Regardez la mèche.—*Rép.* Elle est carbonisée.—*Mait.* Toute combustion qui est accompagnée de chaleur et de lumière, comme celles que nous venons d'observer est appelée *combustion vive*; la lumière est due à la présence du charbon ou *carbone* dans les combustibles. Avez-vous remarqué ce qui se passe quand on laisse du bois coupé très longtemps dehors, exposé, par conséquent, à l'action du grand air et de l'humidité?—*Rép.* Madame, il pourrit; il s'émiette et ne brûle pas dans le feu.—*Mait.* En voici un morceau que j'introduis dans le poêle; vous pouvez expérimenter ce que vous venez de dire. Savez-vous pourquoi il ne brûle pas? il disparaît, cependant. C'est parce qu'il est déjà consumé. Cette combustion s'est faite lentement, au contact de l'*oxygène* de l'air et cela sans dégagement de lumière ni de chaleur appréciable. De même, lorsque le fer se rouille, comme sur ce clou, l'*oxygène* de l'air le brûle lentement; en se combinant avec lui il forme cette matière appelée *rouille* ou *oxyde de fer*. Vous savez enfin que, lorsque nous respirons, l'*oxygène* brûle notre sang; et le produit de cette combustion est du gaz carbonique, que nous rejetons. Voici un morceau de houille; c'est, comme vous le savez, du charbon qui se trouve ainsi tout formé dans la terre. Il est le résultat de la décomposition, de la *combustion lente*, des végétaux qui couvraient la terre aux anciens âges.

Enfin, voici, un dernier exemple de cette combustion lente des corps. S'il vous était donné de voir ouvrir un cercueil de longues années après l'ensevelissement, savez-vous ce que vous verriez? Des cendres, comme au fond du foyer après que le feu est éteint. La décomposition des cadavres n'est pas autre chose qu'une combustion lente. L'Église a donc raison, à certains jours, de nous rappeler que nous sommes poussière et que toute chose matérielle est vanité.

RÉSUMÉ.—La *combustion* est produite par un corps qui brûle au contact de l'oxygène de l'air. Tout corps qui brûle est un *combustible*. La *combustion vive* est accompagnée de chaleur et de lumière; cette dernière due au charbon renfermé dans le combustible. La *combustion lente* s'accomplit lentement au simple contact de l'air et de l'humidité, sans dégagement de lumière ni de chaleur appréciable.

DEVOIRS.—*Cours moyen*.—I. Une enfant, manquant d'ordre, a perdu ses ciseaux; elle les retrouve au jardin; ils sont couverts de rouille. Expliquez-lui comment cela s'est produit.

II. Vous êtes chargée d'allumer du feu de bois dans une cheminée. Comment procéderez-vous? — Quelle précaution prendrez-vous pour que la combustion s'opère convenablement?

DESSIN.—Soufflet — pelle — pincettes — poêle — cheminée.

(L'Ecole et la Famille)

### Corrigeons-nous

#### NE DITES PAS

Je me suis *en allé* .....  
 Son *butin* est *paré* .....  
 Aller *d'un bord et de l'autre* .....  
 Une *arêche* de poisson .....  
 De l'huile de *castor* .....  
 Mon habit est *loose* .....  
 Acheter un *ticket*. .....  
 Des gants de *kid*. .....  
 Un *foreman*. .....  
 Faire *application* .....  
 L'*engin* de ce train.  
 L'*engin* de la *factorie*.

#### DITES

Je m'en suis allé.  
 Son linge est prêt.  
 Aller de côté et d'autre.  
 Une arête de poisson.  
 De l'huile de ricin.  
 Mon habit est ample.  
 Acheter un billet.  
 Des gants de chevreau.  
 Un contre-maître.  
 Adresser une demande.  
 La locomotive de ce convoi.  
 La machine de l'usine.

### Où conduit la manie de l'anglicisme

Nous lisons dans une ancienne brochure canadienne (1) le trait amusant qui suit:  
 « Le défunt évêque anglican, le très révérend Mountain, voyageait en bateau à vapeur. L'équipage était canadien-français. Rendu vis-à-vis les Piliers, il s'adresse à un matelot, et lui demande quel est le nom français de cette construction particulière que l'on aperçoit sur l'île.—« Ça, dit le matelot, c'est une *litousse* (*light house*).

—« *Litousse*, reprend l'évêque, mais je croyais que le mot français était *phare*. »

—« C'est là ce qui vous trompe, riposta le matelot, *litousse* est le mot français et *phare* le mot anglais. »

(1) *Quelques considérations sur les temps actuels*. Québec, C. Darveau, 1882.

# ENSEIGNEMENT PRATIQUE

## INSTRUCTION RELIGIEUSE

### LA MESSE (*suite et fin*)

Nous voici arrivé à la Messe proprement dite, à ce qu'on appelle le *Canon*, mot grec qui signifie *règle, loi*, parce que cette partie de la Messe se dit selon des règles invariables et partout les mêmes.

A ce moment solennel, le prêtre invite à haute voix le peuple à se recueillir, et il engage avec lui un véritable dialogue. C'est l'objet de la Préface... *Que le Seigneur soit avec vous. Sursum corda... Elevez vos cœurs!* s'écrie le prêtre, et le peuple répond: *Habemus ad Dominum! Nous les avons vers le Seigneur, car il est juste et raisonnable de Lui rendre grâce.*

Alors le prêtre, comme rassuré par cette réponse reprend avec plus de force: « Oui, il est véritablement juste et raisonnable de vous rendre grâces, Dieu éternel et Tout-Puissant, par Jésus-Christ Notre Seigneur... et nous unissons nos voix à celles des Anges et des Archanges pour chanter: Saint, Saint, Saint est le Seigneur... »

Alors le prêtre prie seul et à voix basse. Il est comme anéanti devant la grande chose qui va se passer entre ses mains: bientôt il prononce, sur le pain et le vin, les mêmes paroles qu'a prononcées Jésus-Christ, et le pain et le vin deviennent le **CORPS ET LE SANG** de Jésus-Christ. Le servant agite la clochette pour avertir les assistants, et le prêtre après s'être profondément incliné lui-même offre ce Corps et ce Sang sacrés à l'adoration des fidèles...

Voici donc Jésus-Christ, réellement présent sous les apparences du pain, réellement vivant, nous regardant, nous écoutant... priant et s'offrant pour nous... A ce moment, sachons, par l'imagination voir au-dessus de l'autel, Dieu le Père assistant à ce sacrifice qui rappelle le sacrifice sanglant du Calvaire et disons-lui: « O Dieu, ô Père, regardez la face de votre Fils, souvenez-vous que c'est pour moi qu'il va s'immoler et s'anéantir par la Communion... Ne considérez pas ma misère, mais l'amour de votre Verbe très aimé; je m'unis à Lui par ma foi, par ma volonté, par mes désirs, par mon amour, et je vous prie en son nom, pour moi, pauvre pécheur, pour ceux que j'aime, pour ceux qui m'étaient chers et qui sont morts. »

Et c'est là ce que fait de son côté le prêtre; il prie pour les vivants et pour les morts, il prie les Anges de porter jusqu'au trône de Dieu la victime sans tache, « afin que lui et tous ceux qui participent à ce sacrifice soient comblés de toute bénédiction et de toute grâce céleste. » Ensuite il élève encore une fois la sainte hostie et le calice, en disant: « Que par Jésus-Christ, avec Lui, et en Lui, tout honneur et toute gloire vous soient rendus, ô Dieu, Père Tout-Puissant, en l'unité du Saint-Esprit... »

Suit la récitation solennelle et à haute voix du *Pater*, de cette unique prière enseignée par Jésus-Christ... Le *Pater* est suivi d'une invocation à la Très Sainte Vierge et aux Apôtres Pierre, Paul et André. Alors le prêtre se frappe trois fois la poitrine en répétant à chaque fois, la douce invocation: « Agneau de Dieu, qui effacez les péchés du monde, ayez pitié de nous; donnez-nous la paix. »

Voici enfin le moment de la consommation du sacrifice par la communion. Le prêtre s'incline sur l'autel et prie d'abord pour l'Eglise, ensuite pour tous les fidèles et enfin pour lui-même, *afin que ce sacrifice ne tourne pas à sa condamnation, mais à son salut...* Puis il prend la sainte hostie, se frappe trois fois la poitrine en répétant les humbles paroles du Centurion : « Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison, mais dites seulement une parole et mon âme sera guérie... » Ayant communiqué, il prend le calice et boit le précieux Sang en disant : « Que ce sang garde mon âme pour la vie éternelle. » Les fidèles communient à leur tour, s'ils s'y sont préparés et le désirent, et la messe proprement dite est terminée.

Mais il ne serait pas sage de se retirer sans remercier Dieu d'une si grande grâce; le prêtre récite donc encore plusieurs prières après la communion. Il donne la bénédiction aux fidèles avec sa main, qui vient de toucher le Corps de Jésus-Christ... et enfin il lit à haute voix l'Evangile selon saint Jean. Il semble, en vérité, que cet Evangile a été placé à la fin de la messe, parce que l'âme qui vient d'être purifiée et sanctifiée par un tel sacrifice et par la communion, doit pouvoir s'élever plus facilement avec l'Evangéliste jusque dans le sein de Dieu, jusqu'à ce *Verbe Eternel par qui tout a été fait*, et qui est la Vie et la Lumière de la terre comme Il est la Vie et la Lumière du ciel, et a donné à tous ceux qui le recevront et qui croiront en Lui, le pouvoir d'être faits enfants de Dieu, et nous avons vu sa gloire qui est la gloire du Fils de Dieu plein de grâce et de vérité.

L'abbé C. RAMBAUD.

## LANGUE FRANÇAISE

### COURS ELEMENTAIRE

#### Orthographe, Grammaire et Vocabulaire

##### DICTEES

##### I

##### PROPRETÉ

Si vous aimez la santé, aimez l'eau froide. N'oubliez pas que la poussière qui couvre le visage et le corps de l'enfant malpropre contient le germe de maladies *redoutables*. Quelle *imprudéce* de laisser ainsi sur sa peau ce qui peut détruire la santé !

Songez enfin que l'enfant propre et soigné a un aspect agréable. Sa tenue convenable annonce presque toujours une bonne éducation et, loin de craindre son voisinage, on aime et on recherche sa fréquentation.

E. PÉCAUT.

##### Questions

1. Que veulent dire *redoutable*—*imprudéce*—aspect agréable?
2. Quels noms correspondent aux adjectifs *propre* et *soigné*?
3. Analysez *l'eau froide*.



## II

## LA PIÉTÉ CHEZ LES ENFANTS

L'enfant pieux est ami de Dieu, et il fait le bonheur de ses parents à la maison comme le bonheur de ses maîtres à l'école. Quand il a des vacances, au lieu de laisser de côté ses pratiques de piété, il s'y adonne davantage pour ne pas briser sa petite âme contre les écueils des occasions dangereuses. Il visite plus fréquemment à l'église le divin Prisonnier, et il communie souvent à Jésus-Hostie, le Pain des Anges et le Pain des forts. Il retourne à l'école ou au collège, joyeux, tout prêt au travail, toujours ami du Tabernacle, édifiant pour les camarades, docile aux desseins de Dieu sur lui, luttant contre les défauts qui retardent sa course vers le ciel et vers l'éternité.

(Le Bulletin Eucharistique)

*Exercice.*—I. Donner la signification des mots de la dictée commençant par une majuscule. II. Reconnaître les verbes et en indiquer le sujet.

## Récitation

## LES VITRES GELÉES

## Fable

Vois, disait à son fils le sage Philémon,  
 Vois ces légers filets de glace.  
 Ces délicates fleurs que trace  
 Sur le frêle vitrage un nocturne aquilon<sup>1</sup>...  
 Un rayon de soleil promptement les efface.  
 En un si mince objet quelle haute leçon  
 Nous présente d'un Dieu la sagesse profonde !  
 Ainsi, dans les biens de ce monde,  
 Ce qui séduit le plus nos yeux  
 Scavent n'est qu'une image vaine  
 De la raison, ce flambeau lumineux.

LE FILLEUL DES GUERROTS.

1. *Aquilon*: nom poétique du vent du Nord.

Réflexions explicatives: vanité des biens de ce monde; leur fragilité et leur instabilité.

## Rédaction

## LA NEIGE ET LES ÉCOLIERS

CANEVAS.—La neige tombe.—Aspect de la plaine.—Les moineaux.—Sortie des écoliers.—Leur joie et leurs cris.—Pas de boules de neige dans la rue.—Mais demain, dans la cour de l'école, il y aura un combat sérieux.—N'oublions pas les pauvres.

*Développement*

Comme il neige ! Tout à l'heure ce n'était qu'un léger grésil, et maintenant l'air est obscurci par de larges flocons qui tombent en tourbillonnant. Tout disparaît sous la blanche nappe. C'est à peine si l'on distingue, dans la plaine, et seulement par les arbres qui les bordent, les chemins et les routes.

Les pauvres moineaux sautillent de branche en branche, en jetant leurs cuis-cuis plaintifs ; ils cherchent une remise, un hangar, un auvent pour y passer la nuit.

Voici les écoliers qui sortent de la classe ! Quels cris joyeux ! quelles bousculades ! quels projets aussi !

— « Pourvu qu'elle reste, dit l'un — Ah ! mais oui ; vois donc comme elle se pélotte bien. »

Si le maître ne l'avait pas défendu, et si ce n'était aussi la crainte de briser quelques carreaux, une bataille à coups de boules de neige serait déjà engagée dans la rue.

— « Ce sera pour demain, dans la cour de l'école ; on se livrera un combat en règle.

— C'est cela, à demain. »

Et les écoliers se séparent, non sans avoir jeté de longs regards sur la belle nappe blanche qui leur promet de longues et joyeuses parties.

Les plus sages se recueillent en songeant aux souffrances des pauvres pendant la froide saison. Ils se proposent de leur venir en aide chaque fois que l'occasion s'en présentera.

## COURS MOYEN

## Elocution, Orthographe et Grammaire

## DICTEES

## I

## LES COURANTS D'AIR

L'air est *léger* et se déplace très facilement en produisant des courants d'air. Le vent est produit par la même cause : il se fait *un appel d'air* d'un endroit où l'air est plus *condensé* vers un autre endroit où il est plus *raréfié*. Le déplacement de l'air en grandes masses est plus ou moins sensible selon sa plus ou moins grande rapidité ; on dit alors que le vent est fort ou qu'il est léger. On évitera de se placer dans les endroits où les courants d'air *se font le plus vivement sentir* : vis-à-vis d'une fenêtre ou d'une porte ouvertes, dans un *couloir* exposé à l'air par ses extrémités et dans tous les endroits où l'air s'engouffre et se presse. L'exposition aux courants d'air est très *préjudiciable* à la santé. Ces courants, *quelque* faibles qu'ils soient, *assèchent* et refroidissent la peau, chassent le sang de la surface vers les organes intérieurs qui se *congestionnent*, et *causent* des rhumes, des névralgies et des rhumatismes.

Dr. J.-G. PARADIS.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*léger*: donnez un nom, un adverbe, un verbe de la même famille: *légèreté, légèrement, alléger*.—*un appel d'air*: c'est-à-dire que l'air est attiré à l'endroit où il est raréfié, c'est-à-dire moins massé, moins tassé; il y en a alors moins dans un volume déterminé que lorsqu'il est condensé, c'est-à-dire plus massé, plus tassé, etc.—*se font sentir*: conjuguer à différents temps: *il se faisait sentir, il se fit sentir, il se fera sentir, qu'il se fasse sentir*, etc.; l'adverbe peut se mettre entre les deux parties du verbe composé.—*couloir*: passage, corridor.—*préjudiciable*: nuisible, qui cause du dommage.—*quelque*: invariable comme adverbe signifiant *si, tant*.—*asséchant*: rendre *sec, sèche*. Ne pas dire *achesser* pour *assécher*, ni *chesse* pour *sèche*, etc.—*congestionner*: font ramasser, accumuler le sang en un même endroit.—*causent*: quel est le sujet de ce verbe? Le mot *courants* qui est sujet des verbes *assèchent, refroidissent, chassent, causent*.

Faire relever où, ou autant de fois que ces mots paraissent dans le texte et en donner la nature.

## II

## LA CONSCIENCE

Le plaisir attaché au témoignage de la bonne conscience est pur; les autres plaisirs sont très mélangés. Il est durable quand les autres passent vite. Enfin, il est toujours à notre portée<sup>1</sup>. Au sein même<sup>2</sup> du malheur, l'homme porte en lui une source permanente<sup>3</sup> d'exquises<sup>4</sup> jouissances, car il a toujours la puissance de faire le bien, tandis que le succès, dépendant de mille circonstances dont nous ne sommes pas les maîtres, ne peut donner qu'un plaisir âcre et précaire<sup>5</sup>.

Comme ses jouissances, le crime aussi a ses douleurs. La souffrance qui suit la faute est la juste rançon<sup>6</sup> du plaisir que nous y avons trouvé, et elle naît<sup>7</sup> souvent avec lui. Elle empoisonne les joies coupables et les succès qui ne sont pas légitimes. Elle blesse, elle mord, pour ainsi dire, et c'est de là que lui vient son nom. Cette souffrance, il suffit d'être homme pour l'avoir connue: c'est le remords.

## EXPLICATIONS

1. *Portée*, s. f., expression figurée: étendue, capacité de l'esprit; ce que peut faire une personne: ne rien entreprendre au-dessus de sa portée: valeur, importance: sentir la portée d'une observation.—2. *Au sein de*, signifie au milieu de.—3. *Permanent*, adj. (du latin *permanere*, demeurer), se dit d'une chose qui dure constamment; *permanence*, subs: en permanence, loc. adverbiale.—4. *Exquis, ise*, adj., délicat, excellent, parfait.—5. *Précaire*, adjectif des deux genres: qui n'a rien d'assuré, de fixe, qui dépend du caprice d'autrui, qui ne s'exerce que par tolérance.—6. *Rançon*, s. f.: ce qu'on donne pour racheter un captif; au figuré: rachat, expiation.—7. *Naît*: les verbes en *aitre* et en *ôître* prennent toujours un accent circonflexe devant le *t*.

## EXERCICES

1. Leçon sur l'accord de l'adjectif.

2° Souligner les substantifs; en former des adjectifs.

3° Souligner les adjectifs; en former des substantifs.

4° Former de petites phrases dans la composition desquelles on fera entrer ces adjectifs et ces substantifs.—Ex. : Un enfant *consciencieux* n'a pas besoin de surveillance;—une *conscience* tranquille est le plus précieux des biens, etc.

### Récitation

#### MON BEAU SAPIN

Mon beau sapin, roi des forêts,  
Que j'aime ta verdure!  
L'air est si pur, si doux, si frais,  
Sous ton ombrage plein d'attraits!  
Que j'aime à voir les doux reflets  
De ta sombre parure!

Ton seul aspect peint à mes yeux  
La force et le courage!  
Bravant l'orage impétueux,  
Dans tes rameaux l'oiseau joyeux,  
Redit son chant mélodieux,  
Caché sous ton feuillage.

Lorsque l'hiver, avec fureur,  
Nous cerne, nous assiège,  
Tu sais narguer d'un air vainqueur  
Et ses frimas et sa rigueur,  
Lorsque l'hiver sur ta verdure  
Vient répandre sa neige.

Mon beau sapin, tes verts sommets  
Et leur fidèle ombrage,  
De la foi qui ne meurt jamais,  
De la constance et de la paix,  
Mon beau sapin, tes verts sommets  
M'offrent la douce image.

### Rédaction

#### LE SAPIN

SOMMAIRE:—1. Qu'est-ce que le sapin? 2. Quel est son caractère distinctif?  
3. Quels sont ses autres caractères? 4. Que contient-il? 5. Que fournit-il? 6. Où le  
cultive-t-on? 7. A quoi sert son bois? 8. De quoi le sapin est-il l'image?

#### DÉVELOPPEMENT

1. Le sapin est un arbre forestier.
2. Ses feuilles ont la forme d'une aiguille.
3. C'est un arbre gros et très élancé, dont l'écorce est rougeâtre et crevassée, dont la tige est souvent dépouillée de ses branches, du bas.
4. Il contient une grande quantité de résine.

5. Le sapin fournit l'huile de térébenthine, le goudron, la poix, la colophane et le noir de fumée.

6. On le cultive de préférence dans les terrains sablonneux impropres à toute autre culture.

7. Le bois de sapin, grâce à la résine qu'il contient, est imperméable à l'eau; il est bon pour les constructions, et en particulier pour les constructions navales.

8. Le sapin est l'emblème de la foi, de la constance et de la paix: son feuillage ne meurt pas quand vient l'hiver, il est toujours vert, et reste calme au milieu des tempêtes.

---

## Dictées supplémentaires

---

### I

#### L'EMPIRE DE L'ÂME SUR LE CORPS

Nous ne saurions trop admirer cet empire absolu de l'âme sur des organes corporels qu'elle ne connaît pas, et l'usage continuel qu'elle en fait sans les discerner. Cet empire se montre principalement par rapport aux images tracées dans notre cerveau. Je connais tous les corps de l'univers qui ont frappé mes sens depuis un grand nombre d'années. J'en ai des images distinctes qui me les représentent, en sorte que je crois les voir lors même qu'ils ne sont plus. Mon cerveau est comme un cabinet de peintures dont tous les tableaux se remueraient et se rangeraient au gré du maître de la maison.

### II

#### UN VILLAGE CANADIEN

Saint-Vincent-de-Paul est un joli village, sis sur les bords de la Rivière-des-Prairies, à environ neuf milles de Montréal, dans l'île plus petite qui avoisine celle où s'agite l'immense métropole, et qui, de ce voisinage près l'ancienne Ville-Marie, a précisément reçu son nom d'Île-Jésus. Comme resserrée entre deux bras de rivières, celle des Mille-Iles et celle des Prairies ou des Ecoles, l'Île-Jésus, sur le flanc nord de la grande île où trône le Mont-Royal, a l'air en effet de l'enfant endormi sur le sein de sa mère. Cet enfant toutefois, est assez grand pour former un beau comté, celui de Laval, et se diviser en cinq ou six paroisses, dont Saint-Vincent-de-Paul n'est pas la moins importante. Les Messieurs du Séminaire de Québec sont, depuis le temps des Français, les seigneurs de l'Île-Jésus. Beaucoup de familles de Saint-Vincent-de-Paul viennent de Québec et de ses environs.

ELIE.-J. AUCLAIR, Ptre.

(Extrait de *La Vie de Mère Caron*).

---



## COURS SUPERIEUR

## Orthographe, Idées et Grammaire

## DICTÉES

## I

## AIMONS LE SOLEIL ET L'AIR PUR

L'intérieur de la maison sera bien éclairé. Le soleil devra y entrer librement. La lumière solaire est un puissant purificateur, qui *assainit* et *vivifie* tout. *Qu'il n'y ait pas d'endroits* sombres et humides dans la maison. Ces coins sombres sont autant de *foyers* où germent les *miasmes délétères*, causes de tant de malaises et parfois de maladies mortelles. De même que la lumière du soleil, l'air pur doit circuler librement dans la maison. En été la ventilation est très facile à faire: on *n'a* qu'à laisser ouvertes, à certains moments les portes et les fenêtres. En hiver la ventilation se fera par la cheminée, le poêle et des *carreaux* aux fenêtres. Il existe une déplorable coutume contre laquelle on ne *saurait* trop protester. Sous le prétexte de tenir une partie de la maison plus propre que l'autre, on en ferme *hermétiquement* toutes les ouvertures; on *intercepte* la lumière du soleil au moyen de *papier feutre* très épais. Ces chambres sont scrupuleusement tenues à l'abri de l'air et de la lumière. Quand vous entrez, une *vague* froide vous frappe la figure et une couche d'humidité vous prend à la gorge. C'est dans ces chambres humides et froides que l'on *contracte* les *bronchites*, les *névroses* et les affections rhumatismales qui nous affligent si souvent. Evitons cette sorte de propreté mal comprise. Que la lumière du jour et l'air pur *circulent* largement dans toutes les parties de l'habitation. La santé de la famille est à ce prix.

DR J.-G. PARADIS.

EXPLICATIONS ET EXERCICES.—*assainit*: rend *sain*, bon pour la *santé*.—*vivifie*: donnez d'autres verbes ayant le suffixe *ifier*: *vérifier*, *purifier*, *fortifier*, *simplifier*, etc.; la terminaison *ifier* vient du latin *facere*, faire. On comprend alors que *vivifier* veut dire *faire vivant*; *simplifier*, *faire simple*; *purifier*, *faire pur*, etc.—*Qu'il n'y ait pas d'endroits*: justifiez le subjonctif: Il y a un *désir* ou un *commandement* sous entendu avant cette proposition, d'où l'idée de dépendance.—*foyers*: ce mot rappelle-t-il l'idée de *feu*? non, celui de *centre*, de *point de réunion*.—*miasmes délétères*: *miasmes*, émanations qui sortent des matières en corruption; *délétères*, qui attaquent la santé, la vie, *n'*: justifiez l'emploi de la *négation*: elle forme avec *que* (*qu'*) la locution adverbiale *ne que* (seulement).—*carreaux*: trouver des mots de la même famille: *carré*, *carrer*, *carrelage*, *carreaux*, *équarrir*, *équerre*, *cadre*, *quatre*, *quartier*, etc.; tous ces mots rappellent l'idée de *carré*, de *quatre*, (en latin *quadratus*, *quatuor*).—*saurait*: faire conjuguer quelques temps: *sachant*, *su*, *sais*, *savais*, *sus*, *saurai*, *sache*, *susse*.—*hermétiquement*: complètement, parfaitement appliqué au mot *fermer*.—*intercepte*: prendre au passage, arrêter pour empêcher d'atteindre le but.—*papier feutre*: papier épais et mou comme du feutre.—*vague*: une masse d'air en mouvement.—*contracte*: on attire à soi pour en subir les conséquences.—*bronchites*: inflammation des bronches (conduits de l'air aux poumons).—*névroses*: maladie du système *nerveux*.—*circulent*: aller et venir librement alentour.—Relever tous les verbes: en indiquer la conjugaison, quelques temps simples.

## ANALYSE

*La lumière solaire est un puissant purificateur, qui assainit et purifie tout.*

Deux propositions:

1° *La lumière solaire est un puissant purificateur*: PRINCIPALE.

2° *qui assainit et purifie tout*: COMPLÉTIVE EXPLICATIVE de *purificateur*.

Le pronom relatif *qui* remplace *purificateur* pour être sujet de *assainit et purifie*: en même temps il rattache la *complétive* au mot *purificateur* qu'elle complète. Ce mot *qui* fait ainsi le double rôle de *pronom* et de *conjonction*. D'où le nom de *pronom conjonctif* qui lui est donné.

Les deux verbes de la *complétive* ont le même *complément direct*: c'est le pronom indéfini *tout*.

L'analyse grammaticale n'est pas difficile lorsque la phrase est ainsi comprise.

## II

ÉRUPTION<sup>s</sup> D'UN VOLCAN

Tout à coup, au milieu du silence d'une nuit *effrayante*, des bruits *retentissants* viennent frapper nos oreilles. Nous entendons de loin la mer *mugissante* rouler vers le rivage ses flots *écumants* et amoncelés. Les souterrains profonds de la terre sont ébranlés à coups redoublés. Le sol tremble sous nos pas *chancelants*<sup>s</sup>. Nous courons, *tremblants* d'effroi, au milieu des *ténèbres effrayantes*. Nous voyons des rochers énormes volant de tous côtés. Une mer *étincelante* de feu inonde les campagnes voisines. Des forêts entières *s'embrasent*<sup>s</sup>, la terre n'offre plus que l'image *navrante*<sup>s</sup> d'un vaste incendie, qu'anime le souffle de vents *bruyants* et impétueux. Bientôt de nouveaux *gouffres*<sup>s</sup> s'entr'ouvrant sous nos pas, nous montrent les entrailles de la terre, tandis que des *tourbillons*<sup>s</sup> de flammes, volant vers nous des sommets *étincelants* de la montagne, menacent de nous engloûtir sous leurs cendres *brûlantes*.

LACÉPÈDE.

## EXPLICATIONS

1. *Eruption*: sortie violente des matières projetées par un volcan (ne pas confondre avec *irruption*).—2. *Chancelants*: mal assuré.—3. *S'embraser*: s'allumer.—*Navrer* vient d'un mot qui signifie *blesser*; est pris ici au figuré pour: causer une profonde affliction.—5. *Gouffre*: cavité profonde, abîme.—6. *Tourbillon* (latin *turbo*): vent impétueux qui souffle en tournant; un tourbillon de poussière;—au figuré, tout ce qui entraîne les hommes; le tourbillon des affaires.

LACÉPÈDE. 1756-1815; célèbre naturaliste français, qui continua les œuvres de Buffon.

## LEÇON ET EXERCICE D'APPLICATION

1° Faire une leçon explicative sur le participe présent et l'adjectif verbal et faire donner oralement les règles des mots écrits en italique.

2° Cas d'emploi de l'adj. verbal et du part. prés. Exemples.

## Récitation

### LA TOUSSAINT

Ouvrez-vous, Cieux des Cieux, portiques sans limites,  
 Royaumes étoilés dont la voûte palpite  
 Au bruit des concerts éclatants!  
 Palais du Dieu profond, du seul fort, du seul juste,  
 Tressaillez, rayonnez, voici la fête auguste  
 De vos immortels habitants!

Et vous, ô temples saints, que la foi cherche et nomme,  
 Autels où Jésus-Christ meurt chaque jour pour l'homme,  
 Retentissez de tous côtés;  
 Plus de larmes, de deuil, plus de voile funèbre,  
 Voici l'heure sublime où la terre célèbre  
 Les Elus de l'Éternité!

Oh! qui saurait nombrer tout ce flot d'auréoles!  
 Oh! qui saurait, aidé de nos seules paroles,  
 Décrire leur vive splendeur?  
 Regardez! Quel éclat dans cette cour céleste!  
 Tout est force et beauté: pas un seul front où reste  
 Le stigmate de la douleur!

Et pourtant ici-bas que d'angoisses subies,  
 Pour atteindre à ce but qu'ils payaient de leur vie,  
 Et que cherchaient leurs yeux mourants!  
 N'est-ce pas par les pleurs, par les tortures mêmes,  
 Que se sont élancés jusqu'au trône suprême,  
 Ces pacifiques conquérants?

Ils ont vaincu pourtant: là-haut, loin de l'abîme,  
 Ils recueillent le fruit de leur labeur sublime,  
 Dans des séjours délicieux;  
 Éternels possesseurs d'un bien que rien n'altère,  
 Ils jouissent de tout, leur rêve de la terre  
 S'est réalisé dans les Cieux!

EDOUARD TURQUETY.  
 (*Hymnes Sacrées*)

## Composition

### CAISSE D'ÉPARGNE SCOLAIRE

CANEVAS.—Dans l'École que vous fréquentez il a été établi une caisse d'épargne. Votre instituteur (ou institutrice) vous en a expliqué le but. Dites les résolutions que vous inspire cette caisse d'épargne, les projets que vous formez à son endroit.

## DÉVELOPPEMENT

Notre maître a raison : la caisse d'épargne est une belle et bonne chose. Comment ne l'a-t-on pas mise plus tôt à la disposition de tout le monde ? Quelques bons ouvriers, les cultivateurs, l'élite des travailleurs, ont su jusqu'à présent en tirer parti. Voilà aujourd'hui la caisse d'épargne instituée non seulement dans les villes, dans les localités importantes, mais presque partout où il y a un bureau de poste. Et dans plusieurs écoles maintenant, l'enfant lui-même peut placer ses petites économies. Que d'argent dissipé par les jeunes gens ! que d'imprudences ! Et que de misères au bout de tout cela dans les familles, faute d'économie, faute d'ordre et d'habitudes raisonnables ! Chez l'enfant, que de sous gaspillés ! que de convoitises insatiables ! que de demandes indiscretes trop souvent écoutées par des parents aveugles !

On sait dépenser l'argent ; on voudrait en gagner beaucoup : il faut apprendre à l'économiser.

L'argent placé rapporte. Capital et intérêt s'accroissent, et la boule de neige va grossissant toujours. C'est l'avenir assuré pour soi, pour sa famille, pour ses enfants. C'est le bien-être au lieu de la gêne ; et c'est, par suite de l'habitude, la régularité dans la conduite, la modération dans les désirs, le bonheur du devoir accompli en même temps que la satisfaction des économies amassées.

Mais l'apprentissage de l'économie, comme celui de toutes les vertus, ne doit pas s'ajourner à l'âge adulte. Il faut savoir de bonne heure se priver de quelque chose, penser au lendemain, pratiquer l'épargne.

L'école va nous rendre ce nouveau service, et notre maître si dévoué se trouvera, ici encore, notre conseiller, notre soutien, notre ami.

Pour moi, ma résolution est bien prise. Au plus tôt, je veux avoir un livret de caisse d'épargne.

Je n'achèterai plus de cigarettes, ni de bonbons, et tous mes sous disponibles, je les confie désormais à M. X... qui les placera pour moi.

Dans quelques années, je serai bien aise de retrouver mes économies, augmentées de leurs intérêts. A l'occasion, ce petit capital pourrait être d'un précieux secours pour une famille ; il me permettrait aussi de participer à quelque souscription de charité. Car la pratique de l'épargne ne doit pas porter atteinte aux sentiments généreux du cœur.

Je me rappellerai toute la vie que c'est M. X... qui m'aura fait avoir mon livret de caisse d'épargne.

## AUTRES DEVOIRS

- I.—De la prodigalité.
- II.—De l'avarice.
- III.—De la misère.

## Dictées supplémentaires

## I

## LES VOLCANS

Les montagnes qu'on appelle volcans renferment dans leur sein le soufre, le bitume et les matières qui servent d'aliment au feu souterrain, dont l'effet, plus violent que celui de la foudre ou du tonnerre, a de tout temps étonné, effrayé les hommes, et

désolé la terre. Les volcans sont des canons d'un volume immense dont l'ouverture a souvent plus d'une demi-lieue. Ces larges bouches à feu vomissent des torrents de fumée et de flammes, des fleuves de bitume, de soufre et de métal fondu, des nuées de cendres et de pierres, et quelquefois elles lancent à plusieurs lieues de distance des masses de rochers énormes et que toutes les forces humaines réunies ne pourraient mettre en mouvement. Les matières ardentes que ces montagnes rejettent sont si abondantes que souvent elles essevelissent les villes, les forêts, et couvrent les campagnes.

## II

## LE RESPECT FILIAL

Un père et une mère sont les représentants de Dieu sur la terre, non seulement parce que Dieu leur a donné sa bonté, sa tendre sollicitude, et quelque chose de sa souveraine sagesse pour élever leurs enfants, mais aussi parce qu'il en a fait comme des images personnelles et ses délégués immédiats, dignes d'être honorés tout comme il est honoré lui-même. Voilà ce qui donne à un père, à une mère une autorité si vénérable et une sorte de majesté divine.

Et de là vient que parmi tous les devoirs imposés par la nature et la religion aux enfants des hommes, il en est un qui les domine tous et qui doit survivre à tout : c'est le respect de Dieu présent dans un père et dans une mère. Le respect filial n'est pas autre chose, et c'est pourquoi, parmi tous les respects de la terre, il n'en est pas de plus sacré. C'est un respect d'honneur, c'est un respect d'amour, c'est un respect religieux.

MGR DUPANLOUP.

## III

## CHAMPLAIN, HOMME DE FOI

Dans les plus lointains souvenirs de votre histoire apparaît et se dresse la figure de Samuel de Champlain, Français de naissance, remarquable par son génie comme par son courage, mais plus encore par sa sagesse chrétienne. Chargé par le roi de France de fonder sur votre continent une colonie nouvelle, il n'eut rien de plus à cœur que de propager dans ces régions le nom du catholicisme; il estimait avec raison qu'il ne pouvait mieux servir son roi qu'en procurant la gloire de Jésus-Christ. Aussi consacrait-il tout d'abord, par la fondation et la dédicace d'un temple, le berceau de cette ville de Québec qui devait être comme le foyer d'où se répandrait, par toutes les plages de l'Amérique septentrionale, l'influence de la civilisation chrétienne. Bientôt, animé par l'espoir d'une très abondante moisson et approuvé, certes, par ce Siège Apostolique, il fit venir de France, successivement appelés les uns par les autres, des missionnaires qui travaillèrent, nous savons avec quelle ardeur, à tirer de la barbarie des multitudes d'indigènes, et s'employèrent à les adoucir et à les évangéliser. Personne n'ignore que, parmi tous ces apôtres, les membres de la Compagnie de Jésus se sont particulièrement illustrés; plusieurs d'entre eux ont trouvé, dans l'exercice du saint ministère, la mort cruelle du martyr.

PIE X.

(Lettre aux Evêques du Canada à l'occasion du IIIème centenaire de Québec.)



## ENSEIGNEMENT SPECIAL

## Enseignement agricole

*Fable à traduire en prose*

## LE LABOUREUR ET SES ENFANTS

*Travaillez, prenez de la peine,  
C'est le fonds qui manque le moins.*  
Un riche laboureur, sentant sa mort prochaine,  
Fit venir ses enfants, leur parla sans témoins.  
Gardez-vous, leur dit-il, de vendre l'héritage  
Que nous ont laissé nos parents:  
Un trésor est caché dedans.  
Je ne sais pas l'endroit; mais un peu de courage  
Vous le fera trouver; vous en viendrez à bout.  
Remuez votre champ dès qu'on aura fait l'aouît;  
Creusez, fouillez, bêchez; ne laissez nulle place  
Où la main ne passe et repasse.  
Le père mort, les fils vous retournent le champ,  
Deçà, delà, partout; si bien qu'au bout de l'an  
Il en rapporta davantage.  
D'argent, point de caché. *Mais le père fut sage  
De leur montrer avant sa mort,  
Que le travail est un trésor.*

Un laboureur, sentant sa mort prochaine, fit venir ses enfants. «Gardez-vous, dit-il, de vendre notre champ: un trésor y est caché; je ne connais pas l'endroit, mais avec un peu de courage, vous le trouverez. Creusez, bêchez, fouillez partout après votre moisson.» Le père mort, les fils retournèrent le champ de tous côtés. Ils ne trouvèrent point de trésor; mais la terre, qui avait été bien remuée, produisit du blé en abondance. Les enfants comprirent que le travail était le trésor dont leur père avait parlé.

## ANALYSE

Transmettre à sa famille la maison paternelle, la terre reçue des ancêtres, devrait être un sentiment aussi fort, aussi étroitement attaché au cœur, aussi sacré que les liens du sang.

L'abbé H.-A. SCOTT.

## PROBLEMES AGRICOLES

1. (Voir *L'Enseignement Primaire*, octobre, page 96, problème 1).

Dans l'expérience mentionnée dans le problème 1 du numéro d'octobre, la parcelle no 1 ayant donné un produit de \$10.40 (avoine et paille), la parcelle no 2 un produit de \$10.35, la parcelle no 3 un produit de \$10, on demande auquel des engrais on doit donner la préférence. On demande encore quel serait le profit à l'arpent, en employant l'engrais le plus avantageux, préférablement à celui des trois qui rapporte le moins?

*Solution*:—D'après le problème précédent, l'instituteur a mis:

Dans la 1ère parcelle, pour  $\$2.41 \div 3 = \$0.80 \frac{1}{3}$  de nitrate de soude.

Dans la 2<sup>e</sup> parcelle, pour  $\$1.84 \div 3 = \$0.61 \frac{1}{3}$  de sulfate d'ammoniaque.

Dans la 3<sup>e</sup> parcelle, pour  $\$2.616 \div 3 = \$0.872$  de sang desséché.

Produit net de la parcelle no 1 :  $\$10.40 - \$0.80 \frac{1}{3} = \$9.19 \frac{2}{3}$ .

Produit net de la parcelle no 2 :  $\$10.35 - \$0.61 \frac{1}{3} = \$9.73 \frac{2}{3}$ .

Produit net de la parcelle no 3 :  $\$10 - \$0.872 = \$9.128$ .

C'est donc la parcelle no. 2, au sulfate d'ammoniaque qui a donné le plus de profit.

La différence de rapport entre les deux parcelles, qui ont rapporté, l'une le plus et l'autre le moins, est, pour  $\frac{1}{3}$  d'arpent, de  $\$9.73 \frac{2}{3} - \$9.128 = \$0.608$ .

Pour 1 arpent elle serait de  $\$0.608 \times 3 = \$1.824$ .

## Enseignement anti-alcoolique

### DICTÉE

#### L'ALCOOL ET LA FAMILLE

En attendant que la prison, l'hôpital, un asile d'aliénés ou le suicide aient mis l'ivrogne dans l'impossibilité de nuire, il reste le fléau de la famille. Et cependant, cet homme, aujourd'hui misérable, était, durant les premières années de son mariage, un ouvrier honorable, courageux, rangé, économe, respectant les autres et se respectant lui-même; il aimait son intérieur, il était l'orgueil et l'espoir de sa femme et de ses enfants; il a suffi, pour détruire tout ce bonheur, que quelques mauvais camarades l'entraînent, le détournent de ses devoirs, en lui apprenant à boire. Les ivrognes, comme les gens sans honneur, veulent abaisser tout le monde à leur niveau.

#### Questions

1. Quelle est la signification propre de *fléau*? Quel est le sens de ce mot dans la dictée?
2. Que veut dire : *il aimait son intérieur*?
3. Donner deux mots de la même famille que *niveau*.
4. Nature et fonction du mot *autre* dans « *respectant les autres.* »
5. Conjuguez le verbe *apprendre* au prés. du subj.

## PROBLEMES ANTI-ALCOOLIQVES

1. Un embouteilleur de bière distribuait 1200 douzaines de bière par semaine à \$1.00 par douzaine et cela dans 20 paroisses seulement. Quel était le montant total de la vente à la fin de l'année? Le montant de la vente par paroisse.

*Solution*:— $\$1 \times 1200 \times 52 = \$62400$ , le montant total.  
 $\$62400 \div \$20 = \$3120$  par paroisse.

En prenant le montant trouvé au problème précédent, déterminer le nombre de journées de travail que l'on aurait pu payer à \$1.50 pour réparer les chemins de ces paroisses qui sont affreux?

*Solution* :— $\$62400 \div \$1.50 = 41600$  journées de travail.

2. Un célèbre statisticien français, le Dr Marambat, a constaté que les alcooliques fournissent 75% des voleurs; 63% des condamnés pour outrages aux mœurs; 79% des vagabonds et des mendiants; 50% des assassins; 57% des incendiaires.

Calculez le nombre d'alcooliques qu'il y aurait sur 25000 individus condamnés dans chaque catégorie.

*Solution* :— $25000 \times .75 = 18750$

$$25000 \times .63 = 15750$$

$$25000 \times .79 = 19750$$

$$25000 \times .50 = 12500$$

$$25000 \times .57 = 14250$$

## MATHÉMATIQUES

### ARITHMÉTIQUE ET CALCUL MENTAL

1. Combien font  $47 \times 30$ ?

*Réponse* :—3 fois 47, 141 dizaines, 1410.

2. Combien font  $\$56 \times 20$ ?

*Réponse* :—2 fois 56, 112 dizaines, \$1120.

3. Combien font  $\$18 \times 20$ ?

*Réponse* :—2 fois 18, 36 dizaines, \$360.

4. Combien font  $\$28 \times 30$ ?

*Réponse* :—3 fois 28, 84 dizaines \$840.

5. Combien font  $\$57 \times 40$ ?

*Réponse* :—4 fois 57, 228 dizaines, \$2280.

6. Combien font 72 gallons  $\times 50$ ?

*Réponse* :—5 fois 72, 360 dizaines, 3600 gallons.

7. Combien font 58 barrils de pommes  $\times 60$ ?

*Réponse* :—6 fois 58, 348 dizaines, 3480 barils.

8. Combien font 82 pommes  $\times 70$ ?

*Réponse* :—7 fois 82, 574 dizaines, 5740 pommes.

9. Combien font 16 verges  $\times 90$ ?

*Réponse* :—9 fois 16, 144 dizaines, 1440 verges.

10. Combien font 38 verges  $\times 80$ ?

*Réponse* :—8 fois 38, 304 dizaines, 3040 verges.

11. Combien font 43 plumes  $\times 60$ ?

Réponse:—6 fois 43, 258 dizaines, 2580 plumes.

12. Combien font 36 cahiers  $\times 40$ ?

Réponse:—4 fois 36, 144 dizaines, 1440 cahiers.

13. Combien font 17 livres  $\times 30$ ?

Réponse:—3 fois 17, 51 dizaines, 510 livres.

14. Combien font 87  $\times 40$ ?

Réponse:—4 fois 87, 348 dizaines, 3480.

15. Combien font 47  $\times 60$ ?

Réponse:—6 fois 47, 282 dizaines, 2820.

16. Combien font 45  $\times 70$ ?

Réponse:—7 fois 45, 315 dizaines, 3150.

### PROBLEMES SUR LES QUATRE OPERATIONS

1. Dans une fabrique on emploie 142 ouvriers à qui on donne en moyenne \$1.05 par jour, et 2 surveillants qui sont payés \$1.82 par jour. Quelle somme faut-il pour les payer à la fin d'une semaine de 6 jours de travail?

Solution:—\$1.05  $\times$  142 = \$149.10, le salaire journalier des ouvriers.

\$1.82  $\times$  2 = \$3.64, le salaire journalier des surveillants.

\$149.10 + \$3.64 = \$152.74, le total des salaires pour 1 jour.

\$152.74  $\times$  6 = \$916.44, le total des salaires pour 6 jours.

2. Un marchand a vendu 37 bœufs à raison de \$82 l'un et 169 moutons valant \$6.12. Si pour l'achat de ces animaux il a été dépensé \$2784.25 pour les bœufs et \$1183 pour les moutons, quel bénéfice a-t-il fait?

Solution:—\$82  $\times$  37 = \$3034, ce que rapporte la vente des bœufs.

\$6.12  $\times$  169 = \$1034.28, ce que rapporte la vente des moutons.

\$3034 + \$1034.28 = \$4068.28, total des ventes.

\$2784.25 + \$1183 = \$3967.25, total du coût des animaux vendus.

\$4068.28 — \$3967.25 = \$101.03, le bénéfice.

3. Un ouvrier qui gagne \$27 par mois, ne dépense que \$14.26 pendant le même temps. Quel est le montant de ses économies au bout de l'année?

Solution:—\$27 — \$14.26 = \$12.74, ce qu'il économise dans 1 mois.

\$12.74  $\times$  12 = \$152.88, le montant de ses économies au bout de l'année.

4. Un chapelier a livré 325 chapeaux valant \$1.35, et un certain nombre de casquettes pour \$45. Il a reçu un acompte de \$219; combien lui doit-on encore?

Solution:—\$1.35  $\times$  325 = \$438.75, montant dû pour les chapeaux.

\$438.75 + \$45 = \$483.75, le total dû.

\$483.75 — \$219 = \$264.75, ce qu'on doit encore au chapelier.

5. Le fumier de ferme s'emploie à raison de 3900 livres à l'arpent; combien en faudra-t-il pour fumer un champ de 56 arpents? (*Réponse en tonnes*).

*Solution:*— $3900 \times 56 = 218400$  livres de fumier  $218400 \div 2000 = 109$  tonnes 400 livres.

6. Deux ouvriers ont gagné ensemble \$625.50; le premier ayant gagné \$392.75, combien le second a-t-il gagné de moins que le premier?

*Solution:*— $\$625.50 - \$392.75 = \$232.75$ , le gain du second.  
 $\$392.75 - \$232.75 = \$160$ , ce que le premier gagna de plus que le second.

7. Un marchand avait fait un achat de 225 moutons à raison de \$4.55 l'un. Il en perd 28 de maladie et revend les autres \$5 la pièce. Combien a-t-il gagné ou perdu?

*Solution:*— $\$4.55 \times 225 = \$1023.75$ .  
 $225 - 28 = 197$ , le nombre de moutons vendus.  
 $\$5 \times 197 = \$985$ , ce que la vente rapporte.

8. Un ouvrier gagne \$1.57 par jour, mais il dépense \$0.63. Combien économise-t-il dans un mois de 30 jours, dont 26 de travail?

*Solution:*— $\$1.57 \times 26 = \$40.82$ , ce qu'il gagne dans 26 jours.  
 $\$40.82 - \$18.90 = \$21.92$ , ce qu'il a économisé dans un mois.  
 $\$40.82 - \$18.90 = \$21.82$ , ce qu'il a économisé dans un mois.

9. Quelle économie réalise une mère de famille qui, au lieu d'acheter 2 douzaines de chemises tout confectionnées à \$1.35 l'une, les fait faire par une couturière à qui elle a fourni 49 verges de coton à \$0.20 la verge et 8 verges de toile à \$0.40 la verge et qui est payée \$0.52 par chemise?

*Solution:*— $\$1.35 \times 24 = \$32.40$ , ce que les chemises auraient coûté dans le premier cas.

$\$0.20 \times 49 = \$9.80$ , le coût du coton.

$\$0.40 \times 8 = \$3.20$ , le coût de la toile.

$\$0.52 \times 24 = \$12.48$ , le coût de la main-d'œuvre.

$\$9.80 + \$3.20 + \$12.48 = \$25.48$ , ce que les chemises ont coûté.

$\$32.40 - \$25.48 = \$6.92$ , la somme économisée.

10. Un ouvrier a reçu \$111. pour un certain nombre de jours de travail. S'il avait travaillé 15 jours de plus, il aurait gagné \$133.20. Combien gagnait-t-il par jours et combien de jours a-t-il travaillé?

*Solution:*— $\$133.20 - \$111. = \$22.20$ , ce qu'il aurait gagné dans 15 jours.

$\$22.20 \div 15 = \$1.48$ , le gain journalier.

$\$111.00 \div \$1.48 = 75$  jours. *Rép.*



## PROBLEMES DE RECAPITULATION SUR LES FRACTIONS

1. Dans combien de minutes après 4 heures, la grande aiguille sera-t-elle, pour la première fois, à mi-chemin entre le chiffre IIII et la petite aiguille?

*Solution*:—La grande aiguille parcourt 1 espace pendant que la petite parcourt  $\frac{1}{12}$  d'espace.

Lorsque la grande aiguille sera à IIII elle aura parcouru 20 espaces et la petite aura parcouru  $\frac{1}{12} \times 20 = \frac{20}{12} = \frac{5}{3}$  d'espace.

Mi-chemin entre les deux aiguilles égale  $\frac{1}{2}$  de  $\frac{5}{3} = \frac{5}{6}$  d'espace; si la petite aiguille était arrêtée la grande mettrait  $\frac{5}{6}$  de minute à parcourir cette distance; mais la petite aiguille marche, et la grande, pour être à mi-chemin, doit parcourir les  $\frac{5}{6}$  d'espace et de plus la  $\frac{1}{2}$  de la distance parcourue par la petite dans le même temps.

La  $\frac{1}{2}$  du trajet de la petite aiguille dans 1 minute =  $\frac{1}{2}$  de  $\frac{1}{12} = \frac{1}{24}$  d'espace.

Le trajet de la grande dans 1 minute =  $\frac{12}{12}$  d'espace.

$\frac{12}{12} - \frac{1}{24} = \frac{23}{24}$ , le gain de la grande aiguille sur la petite dans 1 minute.

Pour  $\frac{5}{6}$  d'espace il faut autant de minutes qu'il y a de fois  $\frac{23}{24}$  dans  $\frac{5}{6}$ ;

$$\frac{5}{6} \div \frac{23}{24} = \frac{5}{6} \times \frac{24}{23} = \frac{20}{23} \text{ de minute.}$$

Il est 4 heures 20  $\frac{20}{23}$  minutes. *Rép.*

2. Dans combien de minutes après 5 heures, la grande aiguille sera-t-elle, pour la 1ère fois, à mi-chemin entre le chiffre III et la petite aiguille?

*Solution*:—Lorsque la grande aiguille sera à III la petite sera à  $\frac{1}{12} \times 15 = \frac{5}{4}$  d'espace après V.

Le nombre d'espaces entre  $\frac{5}{4}$  d'espace après V et 15 minutes après 5 heures =  $26 \frac{1}{4} - 15 = 11 \frac{1}{4} = \frac{45}{4}$ .

La moitié de  $\frac{45}{4} = \frac{45}{8}$ .

$$\frac{45}{8} \div \frac{23}{24} = \frac{45}{8} \times \frac{24}{23} = \frac{135}{23} = 5 \frac{20}{23} \text{ minutes.}$$

Il est 5 heures 20  $\frac{20}{23}$  minutes. *Rép.*

3. Quelle est la différence entre:

$$\frac{3}{4} \div \frac{1}{2} \text{ de } \frac{5}{6} \text{ et } \frac{3}{4} \div \frac{1}{2} \times \frac{5}{6}?$$

$$\frac{3}{4} \div \frac{1}{2} \div \frac{5}{6} = \frac{3}{4} \div \frac{5}{12} = \frac{3}{4} \times \frac{12}{5} = \frac{9}{5} = 1 \frac{4}{5}$$

$$\frac{3}{4} \div \frac{1}{2} \times \frac{5}{6} = \frac{3}{4} \times \frac{2}{1} \times \frac{5}{6} = \frac{5}{4} = 1 \frac{1}{4}$$

$$1 \frac{4}{5} - 1 \frac{1}{4} = 1 \frac{16}{20} - 1 \frac{5}{20} = \frac{11}{20} \text{ Rép.}$$

4. Les  $\frac{2}{3}$  du prix de vente d'une certaine marchandise sont  $\frac{1}{10}$  de moins que le prix coûtant. Le gain est quelle fraction du prix coûtant?

*Solution*:— $\frac{10}{10}$  du prix coûtant —  $\frac{1}{10}$  du prix coûtant =  $\frac{9}{10}$  du prix coûtant =  $\frac{2}{3}$  du prix de vente.

$$\frac{2}{3} \text{ du prix de vente} = \frac{9}{10} \text{ du prix coûtant.}$$

$$\frac{1}{3} \text{ du prix de vente} = \frac{9}{10} \times \frac{1}{2} \text{ du prix coûtant.}$$

$\frac{3}{3}$  du prix de vente =  $\frac{9}{10} \times \frac{3}{2} = \frac{27}{20}$  du prix coûtant.

$\frac{27}{20}$  du prix coûtant —  $\frac{20}{20}$  du prix coûtant =  $\frac{7}{20}$ , le gain.

Le gain est égal à  $\frac{7}{20}$  du prix coûtant.

5. Partagez \$4669 entre 3 hommes dans le rapport des nombres 5, 7, 11.

*Solution*:— $5 + 7 + 11 = 23$ . Le 1er a droit à  $\frac{5}{23}$  du tout, c'est-à-dire de \$4669 = \$1015.

Le 2e a droit à  $\frac{7}{23}$  de \$4669 = \$1421.

Le 3e a droit à  $\frac{11}{23}$  de \$4669 = \$2233.

6. Un homme qui a fait banqueroute doit à A \$4000 et à B \$2700. Le total de son actif est de \$921.25. Quelle somme chaque créancier doit-il recevoir?

*Solution*:—\$4000 + \$2700 = \$6700.

A a droit à  $\frac{4000}{6700}$  ou  $\frac{40}{67}$  de tout ce que possède le banqueroutier,

$\frac{40}{67}$  de \$921.25 = \$550.

B a droit à  $\frac{2700}{6700}$  ou  $\frac{27}{67}$  de tout ce que possède le banqueroutier.

$\frac{27}{67}$  de \$921.25 = \$371.25.

7. Un marchand acheta du blé à \$0.87 $\frac{1}{2}$  le minot et le vendit à \$0.77 le minot. Quelle perte a-t-il subie sur chaque piastre dépensée à acheter du blé?

*Solution*:—\$0.875 — \$0.77 = \$0.105 la perte sur \$0.875 dépensé.

Sur \$0.875 la perte = \$0.105.

Sur 0.001 la perte = \$0.105  $\times \frac{1}{875}$ .

Sur \$1.000 la perte = \$0.105  $\times \frac{1000}{875} = \frac{3}{25} = \frac{12}{100} = 12$ . *Rép.*

### REGLÉS DE L'UNITÉ, POURCENTAGE, ETC.

1. Dans une course de 300 verges A et B courent. Au commencement de la lutte, A met à parcourir 12 verges le même temps que B met à en parcourir 10. Rendu à mi-chemin, A ne parcourt que 8 verges dans le temps qu'il mettait à en courir 12, tandis que B parcourt toute la piste d'un pas uniforme. Lequel arrive le premier et de combien de verges devance-t-il son concurrent?

*Solution*:—Lorsque A arrive à mi-chemin il a fait un trajet de 150 verges, la moitié de la course; à ce moment B a fait  $\frac{150}{12} \times 10 = 125$  verges, B se trouve donc en arrière de A de  $150 - 125 = 25$  verges. Pour finir A doit parcourir 150 verges tandis que B doit en parcourir  $150 + 25 = 175$  verges.

Pour finir la course, B fait autant de 10 verges qu'il y a de fois 10 en 175 =  $\frac{175}{10} = 17 \frac{1}{2}$  fois. Dans le même temps A parcourt  $17 \frac{1}{2}$  fois 8 verges = 140 verges. Lorsque B arrive au but A a parcouru en tout  $150 + 140 = 290$  verges. B arrive premier et il devance A de  $300 - 290 = 10$  verges.

2. Un gallon pèse 10 livres et il a un volume de 277.2 pouces cubes. Y a-t-il une erreur en disant qu'un pied cube d'eau pèse 1000 onces.

*Solution*:—Dans 10 livres il y a  $16 \times 10 = 160$  onces, le poids d'un gallon et par conséquent de 277.2 pouces cubes.

$\frac{160}{277.2}$ , le poids de 1 pouce cube d'eau.

$160 \times \frac{1728}{277.2} = 997 \frac{31}{77}$  onces, le poids d'un pied cube d'eau.

$1000 - 997 \frac{31}{77} = 2 \frac{46}{77}$  onces. *Rép.*

3. Je place \$5100 dans les  $4\frac{1}{2}\%$  à  $85\%$ , quel est mon revenu?

*Solution*:—\$1 de  $4\frac{1}{2}\%$  me coûte \$0.85.

Avec \$5100 j'achète autant de fois \$1 de  $4\frac{1}{2}\%$  qu'il y a de fois \$0.85 dans \$5100.

$\$5100 \div \$0.85 = \$6000$ .

$.04 \frac{1}{2} \times 6000 = \$270$ , le revenu.

4. Un garçon acheta des pommes à raison de 5 pommes pour \$0.06 et les revendit à raison de 2 pour \$0.03. Combien a-t-il gagné pour cent?

*Solution*:—1 pomme coûta  $\$0.06 \div 5 = \$0.012$ .

1 pomme rapporta  $\$0.03 \div 2 = \$0.015$ .

Il gagna sur chaque pomme  $\$0.015 - \$0.012 = \$0.003$ .

Sur un placement de \$0.012 il gagna \$0.003.

Sur \$1 il gagna  $\$0.003 \div 0.012 = \$0.25 = 25\%$ .

5. J'ai vendu 2 livres pour \$0.75 pièce. Sur le premier j'ai gagné 20% et sur le deuxième j'ai perdu 20%; en somme ai-je gagné ou perdu, combien et combien pour cent?

*Solution*:— $\$0.75 \div \$1.20 = \$0.625$ , le coût du premier.

$\$0.75 - \$0.625 = \$0.125$ , le gain sur le premier.

$\$0.75 \div \$0.80 = \$0.9375$ , le coût du deuxième.

$\$0.9375 - \$0.75 = \$0.1875$ , la perte sur le deuxième.

$\$0.1875 - \$0.125 = \$0.0625$ , la perte nette.

Les deux livres avaient coûté  $\$0.625 + \$0.9375 = \$1.5625$ .

$\$0.0625 \div \$1.5625 = 0.04 = 4\%$  de perte.

## ALGEBRE

1. Trouvez la valeur de  $x$  dans l'équation suivante:

$$\frac{x}{2} - 2 = \frac{x}{4} + \frac{x}{5} - 1$$

Multipliant les deux termes par 20, le plus petit multiple commun des dénominateurs, on a:

$$10x - 40 = 5x + 4x - 20$$

Transposant, on a:  $10x - 5x - 4x = 40 - 20$

$$\text{d'où} \quad x = 20. \text{ Rép.}$$

2. Un ouvrier, qui est pensionné par celui qui l'emploie, doit recevoir \$1.50 pour

chaque jour de travail et il doit payer \$0.50 pour chaque jour qu'il ne travaille pas. Au bout de 60 jours il reçoit \$24; combien a-t-il travaillé de jours?

*Solution:* Soit  $x$  le nombre de jours de travail; alors  $60 - x$ , le nombre de jours qu'il n'a pas travaillé.

$$\$1.50 = \$\frac{3}{2}; \$0.50 = \$\frac{1}{2}$$

$3x/2$ , ce qu'il gagna,

$\frac{1}{2}(60 - x)$ , ce qu'il paya,

$$3x/2 - \frac{1}{2}(60 - x) = \$24$$

Multipliant l'équation par 2, on a :

$$3x - (60 - x) = 48$$

Supprimant la parenthèse, on a :

$$3x - 60 + x = 48$$

Transposant, on a :  $4x = 48 + 60 = 108$

$$\text{d'où } x = \frac{108}{4} = 27 \text{ jours. Rép.}$$

3. Si on ajoute 6 au numérateur d'une certaine fraction, elle sera égale à  $\frac{3}{4}$ ; au contraire, si on ajoute 6 au dénominateur de cette fraction, elle sera égale à  $\frac{1}{2}$ . Quelle est la fraction?

*Solution:* Soient  $x$  le numérateur et  $y$  le dénominateur de la fraction. Alors  $x/y$  la fraction.

$$\frac{x + 6}{y} = \frac{3}{4} \dots \dots \dots (1)$$

$$\frac{x}{y + 6} = \frac{1}{2} \dots \dots \dots (2)$$

Multipliant (1) par  $4y$  et (2) par  $2y + 12$ , le plus petit multiple commun des dénominateurs dans chaque cas, on a :

$$4x + 24 = 3y \dots \dots \dots (3)$$

$$2x = y + 6 \dots \dots \dots (4)$$

$$4x - 3y = -24 \dots \dots \dots (5)$$

$$2x - y = 6 \dots \dots \dots (6)$$

$$4x - 2y = 12 \dots \dots \dots (7)$$

$$y = 36$$

Transposant dans (3) et (4), on a :

Multipliant (6) par 2, on a :

Soustrayant (5) de (7), on a :

Substituant 36 la valeur de  $y$  à  $y$  dans (6), on a :

$$2x - 36 = 6$$

$$2x = 6 + 36 = 42$$

$$x = \frac{42}{2} = 21$$

Réponse:  $\frac{21}{36}$

d'où

4. Un particulier a \$12750 à placer. Les 3% sont à 81% et certaines parts garanties de chemin de fer, qui rapportent \$5. valeur du pair \$125 sont à \$120. Combien doit-il placer dans les 3% et combien dans les parts de chemin de fer pour que les revenus des deux placements soient égaux?

*Solution:* Soient  $x$  la somme placée dans les 3% et  $y$  celle placée dans les parts de chemin de fer.

$$x \times \frac{3}{100} = x/27, \text{ le revenu des } 3\%$$

$$y \times \frac{5}{120} = y/24, \text{ le revenu des parts de chemin de fer.}$$

$$x + y = \$12750 \dots (1)$$

$$x/27 = y/24 \dots (2)$$

$$8x = 9y \dots (3)$$

$$8x - 9y = 0 \dots (4)$$

$$9x + 9y = \$114750 \dots (5)$$

$$17x = \$114750 \dots (6)$$

$$x = \frac{\$114750}{17} = \$6750 \dots (7)$$

Multipliant (2) par 216, le p. p. m. c. des dén., on a :

Transposant (3), on a :

Multipliant (1) par 9, on a :

Ajoutant (5) à (4), on a :

d'où

$$x = \$6750$$

$$\$6750 + y = \$12750 \dots \dots \dots (1)$$

$$\text{d'où } y = \$12750 - \$6750 = \$6000$$

Rép.—\$6750 dans les 3% et \$6000 dans les parts de chemin de fer.

## PREMIERS ELEMENTS DE GEOMETRIE PRATIQUE

1. Une échelle de 40 pieds est appuyée contre une maison de telle sorte que la distance du pied de l'échelle au pied du mur est égale à la distance du pied du mur au sommet de l'échelle. A quelle distance du pied du mur se trouve le sommet de l'échelle?

*Solution*: La question peut être énoncée de la manière suivante: L'hypoténuse d'un triangle rectangle isocèle est 40 pieds; quels en sont les autres côtés?

*Solution*:  $40^2 = 1600 =$  la somme des carrés des autres côtés.

Le triangle est isocèle, donc les autres côtés sont égaux et par conséquent leurs carrés sont égaux aussi.

$1600 \div 2 = 800$ , le carré de chacun des autres côtés.

La racine carrée de 800 = 28.28 +. *Rép.*

2. A B C est un triangle. Du point A on abaisse sur la base B C la perpendiculaire A D.

Si A B = 37 pieds, A C = 20 pieds, et A D = 12 pieds, quelle est la longueur de B C ?

*Solution*:  $37^2 - 12^2 = 1225$ .

La racine carrée de 1225 = 35 pieds = B D.

$20^2 - 12^2 = 256$

La racine carrée de 256 = 16 pieds = C D.

$35 + 16 = 51$  pieds = B C. *Rép.*

3. Dans le quadrilatère A B C D la diagonale A C a 18 pouces et les perpendiculaires abaissées des points B et D sur cette diagonale ont 11 et 9 pouces respectivement; trouvez la surface du quadrilatère en pouces.

*Solution*:  $18 \times (11 + 9) = 360$ .

$360 \div 2 = 180$  pouces carrés. *Rép.*

4. Trouvez la surface d'un quadrilatère A B C D dans lequel A B = 13 pouces, B C = 20 pouces, C D = 17 pouces, D A = 10 pouces, et la diagonale A C = 21 pces.

*Solution*: Le quadrilatère forme les deux triangles; B A C dont les côtés ont 13, 20, 21 pouces, et A D C dont les côtés ont 10, 17, 21 pouces.

$(13 + 20 + 21) \div 2 = 27$ .

$27 - 13 = 14$ .

$27 - 20 = 7$ .

$27 - 21 = 6$ .

$27 \times 14 \times 7 \times 6 = 15876$ .

La racine carrée de 15876 = 126, la surface du triangle B A C.

$(10 + 17 + 21) \div 2 = 24$ .

$24 - 10 = 14$ .

$24 - 17 = 7$ .

$24 - 21 = 3$ .

$24 \times 14 \times 7 \times 3 = 7056$ .

La racine carrée de 7056 = 84, la surface du triangle A D C.

$126 + 84 = 210$ , la surface du quadrilatère.

## LANGUE ANGLAISE

*English Dictation and Composition*

## THE WRECK OF THE BIRKENHEAD

The Birkenhead struck on a sunken rock, off the coast of Africa, about 6 o'clock in the morning, and the water began pouring in very fast. There were about seventy men and one hundred and sixty women and children on board; the men being for the most part soldiers. The drums were beat as to call the men to arms, and they all assembled on the upper deck, where they were drawn up in order. All along the line the word was sent, «The women and children must be saved»; and they



brought them up from below, and lowered them into the boats, which were rowed away. Then the captain of the ship cried, « Let every man who can swim jump overboard and make for the boats » ! But captain Wright of the 91st Highlanders, said that if they did that, the boats would be swamped, and the women and children drowned. So they all stood still on deck. They uttered no cry, they made no murmur, though death was staring them in the face. Then they loaded the guns, and fired them triumphantly just before the ship went down; having chosen rather to die calmly like brave men, than to destroy the lives of the women and children by endeavoring to save themselves.

- OUTLINE.—1. The *Birkenhead* strikes on a sunken rock.  
 2. The numbers on board.  
 3. Drums are beaten to arms.  
 4. The women and children are brought up.  
 5. The Captain of the ship cries « ——— ! »  
 6. Captain Wright gives a very different order.  
 7. All stood still.  
 8. No cry; no murmur.  
 9. They load and fire the guns just as the ship goes down.

### Voyage en Europe

Par les splendides et rapides paquebots « Empress of Ireland » et « Empress of Britain » de la Compagnie du Pacifique Canadien. Voyages agréables, à des taux très modérés.

Nous représentons aussi toutes les autres lignes faisant le service entre les ports du Canada, des États-Unis et d'Europe ainsi que des Bermudes, Cuba, la Jamaïque, La Floride, etc.

Nous nous faisons un plaisir de donner les renseignements nécessaires.

JULES HONE Jr,

30, rue St-Jean et 46, rue Dalhousie, Québec.

### Institutrices catholiques

L'Association des Institutrices catholiques a pour objet de réunir ses membres dans le but de leur fournir « l'occasion de se perfectionner dans l'art de l'enseignement et d'améliorer leur condition sociale. » Aussi bien est-elle heureuse de venir en aide à toutes celles qui peuvent se trouver dans la gêne ou désirer un emploi. Mais ce service, elle le rend gratuitement. En conséquence, le Conseil avertit actuellement que l'Association n'a rien à voir ni de près, ni de loin avec « le Bureau des Institutrices catholiques, 672, rue Berri », qui charge l'exorbitante somme de cinq dollars par année pour rendre des services, dont on ignore encore la nature. On fait circuler des enveloppes imprimées en rouge sur lesquelles on lit ces mots:

A la Directrice,

Bureau des Institutrices Cath. P. Q.,

672, rue Berri, 672.

Cette directrice, encore une fois, n'est pas, officiellement connue, et n'agit nullement au nom de l'Association.

On est également prié de se rappeler que le bureau de la Présidente et de la secrétaire est toujours 128, rue Saint-Hubert.

LA SECRÉTAIRE DE L'ASSOCIATION (Montréal).

## LE CABINET DE L'INSTITUTEUR

### Les enfants au congrès de Londres

(Reproduit du NOËL)

A ce magnifique Congrès, qui marque une étape si importante de la conversion de l'Angleterre au catholicisme, les enfants ont eu leur manifestation, une des plus belles du Congrès.

Précédés d'une bannière sur laquelle on lisait ces mots : "Jésus, convertissez l'Angleterre!" 17000 enfants des écoles catholiques de Londres se sont rendus processionnellement du quai de la Tamise, où ils s'étaient massés, à la cathédrale de Westminster.

Les petites filles étaient vêtues presque toutes de blanc; beaucoup cependant réunissaient dans leurs toilettes les couleurs pontificales: le blanc et le jaune. Quant aux garçons, ils portaient des ceintures et des écharpes de différentes nuances. Le contingent de chaque paroisse marchait précédé de sa bannière, mais la plupart des enfants portaient des banderoles, des oriflammes, sur lesquels étaient inscrites des devises en latin, en anglais et en français; celle qui prédominait était celle-ci: "Laissez venir à moi les petits enfants", qui donnait le ton de la manifestation tout entière.

On estime que 200,000 personnes environ se pressaient sur le parcours du quai à la cathédrale.

Les enfants chantaient le cantique. *Dieu bénisse le Pape!*

Lorsqu'ils arrivèrent dans l'Ambrosden avenue, devant le palais archiepiscopal, au balcon duquel étaient le cardinal légat et Mgr Bourne, entourés des cardinaux, des évêques et autres hauts dignitaires ecclésiastiques, formant un groupe des plus pittoresques, ils poussèrent des hourrahs frénétiques et les acclamèrent avec enthousiasme.

14000 enfants seulement purent trouver place dans la cathédrale, où le cardinal Logue, primat d'Irlande, leur adressa une allocution. Les autres furent conduits dans l'Horticultural Hall, et le R. P. Nicholson leur fit d'abord une petite instruction, mais le cardinal Logue, aussitôt qu'il put quitter la cathédrale, vint leur dire aussi quelques bonnes paroles et les bénir.

F. DE BERNHARDT.

### Notes de voyage

Paris—Rome—Jérusalem—Londres

Le 2 mars dernier, en compagnie de deux dames de ma connaissance, je quittais Québec pour New-York, où le 5 mars, je m'embarquais sur la Savoie, pour l'Europe et la Terre-Sainte.

Quel long et périlleux voyage j'entreprenais, avec une faible santé, conséquence de 25 ans d'enseignement. Depuis l'enfance, je rêvais ce voyage, dont l'exécution me paraissait impossible. Grâce à Dieu, ce doux rêve est devenu une réalité. Je commence aujourd'hui le récit bien simple mais exact de mon beau et sanctifiant pèlerinage:

Le 12 mars, à 5 hrs de l'après-midi, nous débarquions au Hâvre. Qu'il est doux de mettre pied sur terre après sept jours de grosse mer! La vie à bord serait aimable sans cet ennuyeux visiteur que l'on nomme le mal de mer. Personnel poli, mets succulents, bibliothèque intéressante, orchestre, journal imprimé à bord, société agréable; tout est propre à récréer, mais la maladie enlève tout plaisir et rend la traversée bien longue.

Après cinq heures de chemin de fer, nous sommes à Paris, et, conduites, avec mes compagnes, à l'Hôtel des Empereurs, nous rendons grâces à Dieu de nous avoir préservées de tout accident sérieux.

Après avoir visité Paris, nous poussâmes une pointe en Belgique, (où, à Menin, nous eûmes le plaisir de présenter nos hommages au R. Père Ange-Marie que Québec regrette encore). Le 22 mars, un dimanche, nous nous mettions en route pour Marseille, passant par Villefranche, Dijon et Lyon. Je descendis à Villefranche et me rendis en voiture à Ars pour y vénérer le tombeau du Bienheureux Jean-Marie Vianney. La petite église, témoin de son apostolat, est encore là, et son presbytère est conservé comme une précieuse relique, avec son pauvre mobilier et tout ce qui a servi au Bienheureux: ornements sacerdotaux, linge, ustensiles de cuisine, livres, etc. On y voit ses couvertures brûlées par le démon, ainsi que sa couchette. Au nouveau presbytère se trouve une statue de marbre donnée par l'Impératrice Eugénie, et sculptée par un artiste contemporain du Bienheureux dont il fit le modèle de la figure pendant ses instructions: c'est un chef-d'œuvre.

Chez les sœurs de l'orphelinat, une religieuse nous montra le pétrin où la farine se multiplia à la prière du Bienheureux. Un des vicaires eut l'amabilité de me donner une relique: un petit morceau d'un des mouchoirs du Bienheureux. Un pèlerinage de deux heures, c'est trop court, mais il fallait me rendre à Lyon, le soir, où mes compagnes m'attendaient. Le 23 nous fîmes une visite à Notre-Dame-de-Fourvières, sanctuaire qui domine la ville de Lyon, comme notre citadelle domine Québec.

Cette église n'est pas encore terminée, mais elle est ornée de mosaïques magnifiques.

À 10.43 heures nous reprenons le train pour Marseille où nous arrivâmes à 5 hrs. Nous logeâmes chez les Franciscaines Missionnaires de Marie, rue de Breteuil.

(A suivre)

M.-LSE PEPIN, *Institutrice.*

## La sténographie

*Enseignée par carte postale*

Le soussigné s'engage à enseigner la sténographie en trois mois, par une méthode sûre et facile. L'étude se fera sans se déplacer et tout en restant à vos occupations: les leçons se donnant par correspondance postale.

Le cours complet est de trois mois. Les demoiselles et les jeunes gens désirant se familiariser avec ce genre d'écriture devront écrire au soussigné.

La souscription n'est pas élevée et les termes de paiement sont faciles.

J.-M. DORE,

*Directeur du cours sténographique,*

246, rue St-Olivier, Québec.

## HYGIENE

LA FEMME CONTRE L'ALCOOL

*(Pour L'Enseignement Primaire)*

Dans le grand combat entrepris contre l'alcoolisme la femme canadienne prend une large part. On se rappelle la pétition présentée, l'an dernier, par les dames de Montréal à la députation de la Législature. Cette pétition couverte de milliers de signatures, présentée par notre distingué collègue, le docteur Lemieux, contribua dans une large mesure, à nous obtenir les améliorations à la loi électorale demandées par la Ligue anti-alcoolique de Québec.

Ce beau geste des dames de Montréal sera répété par les dames de Québec, nous en avons la promesse, et, ainsi appuyé par toute la puissance de la femme, le mouvement anti-alcoolique sera irrésistible.

La femme canadienne a compris que la lutte contre l'alcool est une œuvre féminine par excellence. Œuvre de douceur, d'abnégation, de patience, œuvre de femme. La femme y est directement intéressée: l'alcool n'est-il pas le principal ennemi de la famille? En le combattant, elle défend son propre bonheur, avec l'honneur et la paix de ce foyer, dont elle est la gardienne.

Les femmes qui entrent si courageusement dans ce mouvement humanitaire ont de nobles devancières.

En 1904, à Brème, un congrès international réunissait en une imposante assemblée, des femmes venues de toutes les parties du monde, pour créer l'œuvre anti-alcoolique féminine.

Mme Frygg-Helenius est sans doute la physionomie la plus originale parmi les femmes qui ont répondu à l'invitation du comité d'organisation. Elle captive l'attention par ce quelque chose indéfinissable, particulier à ceux qui ont beaucoup souffert et qui ont traversé l'épreuve armés d'une foi inébranlable en la puissance de la vie, en sa bonté; à ces âmes naïves et très grandes qui ont su garder intactes la candeur et la spontanéité de leur jeunesse. Maîtresse d'école dans un des faubourgs d'Helsingfors, elle prit toute jeune sa place au premier rang des braves pionniers de la cause.

Pleine de ce magnifique optimisme pour qui l'impossibilité n'existe pas, elle présenta crânement au gouvernement une pétition signée par quelques milliers de femmes et exigeant la fermeture de tous les estaminets, rien que ça. Elle obtint au moins un arrêt défendant le débit de l'alcool passé une certaine heure.

On a passé un règlement semblable à Québec l'an dernier.

Sans se laisser décourager par ce demi-échec, elle s'y prit d'une autre façon: ne pouvant empêcher l'existence des cabarets, elle voulut au moins empêcher qu'ils se remplissent. Elle résolut de construire une maison du peuple où l'on ne vendrait que des boissons non alcooliques. Cette expérience fut couronnée du plus brillant succès: les débitants de liqueurs se liguèrent contre le vaillant apôtre féminin, ils en furent quittes pour leurs frais.

Madame Helenius poursuit son œuvre, elle va ainsi de pays en pays, dans les bourgades et dans les grandes métropoles, travaillant à former une génération meilleure et plus heureuse que ne l'ont été ses pères.

Miss Charlotte Grey: c'est une autre congressiste dont la vie depuis vingt ans n'a été qu'un long travail ininterrompu. Elle va de pays en pays planter la bannière de la tempérance. Par des conférences, des brochures, des articles elle cherche partout à gagner les populations. Ses instants qui ne sont pas occupés par l'activité publique, elle les emploie à l'activité privée, cherchant à gagner les savants, les autorités et les particuliers à son œuvre.

Aujourd'hui nous avons l'enseignement anti-alcoolique dans nos écoles: nous en recueillerons bientôt les heureux résultats. Dans la province de Québec cet enseignement ne date que de quelques années.

En France et aux Etats-Unis on s'occupe activement d'organiser cet enseignement sur des bases sérieuses.

En Angleterre, c'est aux efforts persévérants d'une femme, Mrs. Mary Hunt, que l'on doit l'adoption de cette nouvelle branche d'enseignement. Professeur de chimie avant son mariage, son attention fut, par hasard, au cours d'expériences, attirée sur l'influence délétère de l'alcool. Convaincue qu'une foule de gens commencent à absorber des boissons alcooliques par ignorance, elle vit dans la propagation des constatations de la science sur la valeur de l'alcool le moyen de lutte le plus efficace: elle acquiert également la certitude qu'il faut tout d'abord s'adresser aux enfants, chez qui le goût de l'alcool n'est pas encore développé.

La population, émerveillée des résultats obtenus par la méthode de Mrs. Hunt, fait, à grands frais, de la propagande en faveur de son œuvre, et la statistique des dix dernières années révèle un état de choses étonnant. (*A suivre.*)

J.-G. PARADIS, M. D.

### Qualité de l'Instituteur

Un instituteur peut n'être pas savant dans le sens le plus étendu de ce mot, mais il faut que son esprit voie de haut la science qu'il professe, qu'il en saisisse les rapports généraux et en distingue les points dominants. A une moindre élévation, l'instituteur ne saurait donner à son enseignement ni la clarté, ni l'intérêt ni surtout la simplicité nécessaire pour attirer et fixer les esprits jeunes et vifs. J'insiste sur la simplicité; car c'est lorsqu'on est savant qu'on est le plus capable d'être simple; premièrement, parce que plus on est sûr de sa richesse, plus on est de longue date familiarisé avec elle, moins on est impatient à l'étaler; ensuite et surtout, parce qu'une demi-science n'élève qu'à des idées secondaires, qui sont complexes et chargées d'accessoires, au lieu que la vraie science élève jusqu'aux principes les plus hauts, qui sont des idées simples. On entend souvent dire de tel instituteur: il est trop profond, il est trop abstrait, et l'on en conclut qu'il est trop savant; croyez plutôt qu'il est encore jeune, qu'il est peu instruit; quand il aura plus d'années et de connaissances, il s'élèvera jusqu'à la simplicité.

De cette supériorité de culture résultera, pour l'instituteur, l'esprit de système et de méthode. Donner à chaque partie de l'instruction son étendue et son plan, combiner les différentes branches de l'enseignement de manière qu'elles se prêtent un appui mutuel, ne se permettre ni sauts, ni lacunes, ni écarts, suivre avec une attention pénétrante le développement des facultés de l'enfant: voilà une partie considérable de la science difficile de l'instituteur.

VINET.



### L'enfant

On peut définir l'enfant « une personne qui s'ignore ». L'enfant aime à savoir ce que c'est qu'aimer ; il a des aversions sans savoir ce que c'est que haïr ; il pense tantôt à lui-même, tantôt aux autres, mais sans réfléchir s'il pense à lui-même ou s'il pense aux autres ; il obéit à ses instincts sans les comprendre ; il a quelque chose de l'attrait de la nature, qui est belle sans le savoir et sans s'enorgueillir ; on sent que la vie est trop puissante en lui pour qu'il ait besoin de l'augmenter par la réflexion. L'enfance jouit de la vie avec abandon et avec une sécurité admirable, elle est tout entière au plaisir du moment, et, selon la belle expression de Bossuet, elle tend ses voiles de toutes parts au vent qui l'enfle et la conduit.

Pourquoi les jeux de l'enfance sont-ils si agréables et si intéressants ? C'est parce qu'ils nous révèlent une âme innocente, jouissant du bonheur et sans arrière-pensées. Comme les jeux de l'enfance sont naturels ! Comme ses mouvements sont sincères ! Comme la joie qui y éclate est pleine et franche ! Quelle belle image de la sérénité et du bonheur, non pas, il est vrai, de ce bonheur profond et suprême qui se connaît lui-même et que les plus heureux ne font qu'entrevoir, mais d'un bonheur naïf, qui ne désire rien, qui ne craint rien, et qui ne se demande pas s'il a commencé et s'il doit finir.

JANET.

### L'École d'enseignement supérieur pour les jeunes filles à Montréal

L'ouverture officielle de l'École supérieure fondée par les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, a eu lieu le 8 octobre dernier à la Maison-Mère.

La cérémonie a été très imposante. Afin de préciser le but de la nouvelle institution, nous ne pouvons mieux faire que citer MM. les chanoines Gauthier et Dauth, principaux orateurs de la séance d'ouverture, et la Sœur directrice de l'École d'Enseignement supérieur.

*M. le chanoine Gauthier :*

« Les cours d'enseignement supérieur sont destinés aux jeunes filles qui, au sortir du couvent, désirent pousser plus avant leur culture intellectuelle. Les fondateurs de ces cours se sont inspirés des théories de Fénelon sur l'éducation de la femme, en y apportant les modifications qu'exigent les préoccupations nouvelles. Estimant que, pour la femme, la mesure du savoir est la mesure des devoirs qu'elle doit remplir, ils n'entendent pas transformer les jeunes filles en femmes savantes mais les mieux préparer, par une culture sérieuse et forte, à bien remplir leur rôle social. C'est la mère qui modèle la première l'âme de l'enfant et à cause de cela son influence est puissante sur les destinées de la race. »—M. Gauthier exprime l'espoir que les cours d'enseignement supérieur pour les jeunes filles fourniront à notre société une élite féminine qui maintiendra chez nous les droits de sa culture intellectuelle de plus en plus menacés par les préoccupations utilitaires.

*M. le chanoine Dauth :*

Il signale la difficulté du problème de l'éducation féminine. La solution de ce problème se trouve entre deux théories extrêmes : l'une selon laquelle la femme devrait s'occuper exclusivement des soins matériels de l'existence, l'autre selon laquelle il faudrait lui ouvrir sans réserves toutes les études jusqu'alors réservées à l'homme. C'est faire injustice à la femme que d'adopter la première de ces théories, la jeter hors de sa sphère naturelle que d'appliquer la seconde. Observant un juste milieu, entre les deux, les cours d'enseignement supérieur pour les jeunes filles devront donner, chez nous, des résultats excellents.

*La Directrice :*

« Nous ne songeons pas à sortir la femme de la sphère d'action qui est sienne, à déclarer la révérende sœur directrice de l'institution, ou à la préparer à des carrières que la Providence lui a fermées. Ses qualités propres la destinent à un rôle précis; sa vocation naturelle la dispose à tout autre chose qu'à des relations de rivalité avec les hommes, et « la gloire elle-même, selon le joli mot de Mme de Staël, ne saurait être pour les femmes que le deuil éclatant du bonheur. »

« En aidant les jeunes filles à se cultiver, nous voulons simplement faire droit au besoin qu'elles éprouvent de s'instruire davantage. Si elles sont souvent indifférentes à la vérité abstraite, n'est-ce pas faute d'exercice et d'habitude; et les meilleurs juges ne nous disent-ils pas que la nature les a douées d'un goût très sûr, d'une intelligence ouverte, d'une sensibilité très délicate? Pourquoi, en sachant plus et en comprenant mieux ne gagneraient-elles pas en dignité et en bonheur? N'aurions-nous pas chance ainsi de les enlever à la frivolité, au luxe, aux lectures malsaines, auxquels elles sont exposées dans les milieux mondains, et qui leur font perdre quelquefois les meilleures années de leur vie? »

« Enfin nous avons conscience que notre Ecole, en assurant le progrès des jeunes filles qui lui seront confiées, préparera l'avenir. Les femmes instruites ne manqueront pas de relever le milieu domestique et social où elles sont destinées à vivre, d'exercer sur l'éducation de leurs enfants une direction plus éclairée, et de créer par la forte éducation de leur esprit, aussi bien que par leur valeur morale, l'élite sociale dont le pays a besoin. »

L'Ecole d'Enseignement supérieur pour les jeunes filles est affiliée à l'Université Laval.

**L'Ecole des Hautes Etudes commerciales**

La pose et la bénédiction de la pierre angulaire de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales a eu lieu jeudi le 22 octobre, à Montréal, en présence de plusieurs centaines de personnes, sous la présidence de M. Joseph Contant, président pro-tempore de la Commission des Hautes Etudes Commerciales. M. A.-V. Roy, premier vice-président de la Chambre de Commerce, représentait officiellement la grande institution commerciale en l'absence de M. Isaïe Préfontaine, actuellement en Europe.

Sir Lomer Gouin fit la cérémonie de la pose de la pierre qui fut bénite par M. l'abbé Charrier, P. S. S., curé de Saint-Jacques.

Des discours ont été prononcés par Sir Lomer Gouin, M. l'abbé Charrier, curé de Saint-Jacques, l'honorable M. Devlin et autres.

**Dans les Balkans**

La principauté Bulgare a récemment secoué le joug de la Turquie en déclarant son indépendance. Elle a maintenant pour roi Ferdinand-Cobourg-Gotha.

L'Autriche-Hongrie, qui appuie la Bulgarie, a saisi l'occasion de s'annexer la Bosnie et l'Herzégovine.

Enfin, l'île de Crète, profitant des embarras de la Turquie, s'est soustraite à la domination de cette dernière pour décréter l'union à la Grèce, mère-patrie des Crétois.

Ces événements précipités ont pris les Turcs par surprise et menacé la paix européenne.

Aujourd'hui les dangers de guerre semblent passés. Il est probable que la Turquie devra accepter le fait accompli et renoncer aux avantages du traité de Berlin (1878), signé au lendemain de la guerre russo-turque.

Les Bulgares gémissaient sous le talon turc depuis le 14<sup>ème</sup> siècle. Ils n'ont jamais renoncé à leur indépendance. Le traité de Berlin semblait les avoir attachés pour toujours au char ottoman. Les derniers événements ont prouvé que ce petit peuple (4.000.000 d'habitants) a su conserver sa fierté nationale, développer ses forces et résister à l'influence étrangère. Les Bulgares se livrent à l'agriculture; presque tous sont catholiques du rite grec. Dans l'antiquité, les régions qui constituent aujourd'hui la Bulgarie-faisaient partie de la Thrace.

Quant à la Bosnie-Herzégovine, c'est un pays de la péninsule des Balkans, conquis et colonisé par les Romains. Au moyen-âge, les Slaves (Crêtes et Serbes) l'envahirent. Devenue dans la suite une province grecque, elle fut plus tard soumise (13<sup>ème</sup> siècle) par les Hongrois. Depuis le 15<sup>ème</sup> siècle, la Bosnie-Herzégovine paye tribut au sultan.

La Serbie, petite monarchie indépendante dont les luttes séculaires contre la Turquie sont légendaires, a protesté énergiquement contre l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche-Hongrie. Le peuple serbe veut absolument la guerre. Mais son gouvernement, qui doit compter avec les puissances européennes, calme ses ardeurs belliqueuses.

Une conférence internationale doit se réunir pour tirer au clair la question très embrouillée des Balkans.

### Les droits de la langue française méconnus

Un juge d'Ontario, M. Cassels, nommé commissaire enquêteur par le gouvernement fédéral, a refusé, en pleine ville de Montréal, d'entendre, *en français*, le témoignage d'un Canadien français, M. M.-J.-B. Aussant, cultivateur, de Sorel.

A ce sujet, *La Presse* a fait les remarques judicieuses qui suivent :

*Si c'est un pays civilisé, le témoin devrait parler anglais.*

« Telle est la phrase que monsieur le juge Cassels aurait laissé tomber de ses lèvres, à l'enquête concernant le ministère de la Marine et des Pêcheries, s'il faut en croire les reporters présents.

« Et cette phrase aurait été prononcée parce que monsieur J.-B. Aussant, cultivateur, de Sorel, et l'un des témoins, ne pouvait s'exprimer autrement que dans sa langue maternelle.

« Nous espérons que cette remarque n'est pas l'expression de la pensée du savant magistrat. Autrement, nous serions forcé de lui rappeler que devant les tribunaux, dans la province de Québec, la langue française est aussi officielle que la langue anglaise, et que de plus, ce sont les magistrats et non les justiciables qui sont tenus d'apprendre ou de savoir les deux langues. »

De son côté, *L'Action Sociale* s'exprime comme suit :

« Si nous regardions avec moins d'insouciance les atteintes que l'on porte tous les jours à la langue française, et si nous mettions nous-mêmes un soin particulier à l'utiliser partout où elle doit l'être, au lieu d'employer l'anglais hors de propos, les Canadiens d'autre origine, et peut-être M. le juge Cassels, seraient moins portés à agir comme ils le font. »

### Questions historiques

#### LE IIIÈME CENTENAIRE DE LA DÉCOUVERTE DU LAC CHAMPLAIN

Il se fait de grands préparatifs pour la célébration grandiose du III<sup>ème</sup> centenaire de la découverte du Lac Champlain. Ce lac, comme on le sait, est situé entre les États du Vermont et de New-York, sur les confins du Canada, et sa longueur est de 130 milles, tandis que sa largeur est de un à dix milles. La partie comprise dans la province de Québec s'appelle la baie de Missisquoi; ce lac décharge ses eaux dans le St-Laurent, par la rivière Richelieu; il fut découvert par Samuel de Champlain en 1609; c'est la route qui a été suivie par les différentes invasions américaines au Canada.

## LES PLAINES D'ABRAHAM

M. Ernest Gagnon a écrit ce qui suit dans la *Revue Canadienne* au sujet des célèbres Plaines québécoises.

« Le combat du 13 septembre 1759 eut-il lieu sur le champ de course, ou sur le champ de parade? Je ne le crois pas.

« L'honorable M. Chapais, dans le *Courrier du Canada*, et, après lui, M. A.-G. Doughty, dans un précieux et volumineux ouvrage, me semblent avoir parfaitement établi que le début de la bataille du 13 septembre 1759 eut lieu un peu plus près de la ville que ce champ de course. On savait déjà que l'engagement général avait rapproché les belligérants des murs de fortification, et que la lutte s'était poursuivie jusqu'au pied du coteau Sainte-Geneviève, et au delà. »

## COMMENT L'ABBÉ LAVERDIÈRE RETROUVA UNE RELIQUE HISTORIQUE

Un jour, l'abbé Laverdière se mit en tête de retrouver la chapelle que Champlain avait bâtie et dédiée à Notre-Dame de Recouvrance. D'ailleurs, aucunes données précises; mais, d'après l'abbé, les précieuses ruines devaient exister entre le presbytère et la Cathédrale de Québec. Alors prenant son compas et son crayon, il esquisse un plan de la ville, telle qu'elle était en 1634, plan perdu depuis longtemps, mais qui refit d'après les anciens actes de concession, et un beau matin, la soutane retroussée, le pic à la main l'abbé Laverdière ouvrait bravement la tranchée en arrière de la Cathédrale, faisant voler roches et poussière de droite, de gauche, et répondant flegmatiquement à ceux qui riaient de lui:

—Le mur est là, il doit aller tomber près du maître-autel de la Cathédrale. Soudain le fer grince sur la pierre; une étincelle jaillit, et l'abbé tout en sueur, passe sur son front un foulard à larges carreaux, et jette un regard de joie sur ceux qui l'entouraient.

Notre-Dame de Recouvrance venait d'être retrouvée!

*Faucher de Saint-Maurice.*

QUE DEVINT LE CHEVALIER DE LÉVIS APRÈS LA  
CESSION DU CANADA À L'ANGLETERRE?

« A son retour en France, le chevalier de Lévis est créé lieutenant-général. Il sert à l'armée du Rhin avec le maréchal de Soubise, en Hesse avec le maréchal de Broglie, prend une brillante part en 1762 à la campagne du prince de Condé, décide de la victoire de Johannisberg. En 1765, il est nommé gouverneur de la province d'Artois. Il avait épousé, le 8 avril 1762, Gabrielle-Augustine Michel, fille d'un trésorier-général de l'artillerie de France et l'un des directeurs de la Compagnie des Indes. La guerre de l'Indépendance éclate: Lévis offre en vain de prendre le commandement d'une armée française qui tenterait de recouvrer le Canada. L'aveuglement est tel en France, qu'on accepte, en allant au secours des insurgés, cette exigence formulée par Franklin: renoncer à prendre le Canada! Devenu maréchal et duc héréditaire, Lévis mourut d'apoplexie le 26 novembre 1787, à Arras, où son tombeau se trouve dans la cathédrale. »

(Extrait de la jolie brochure de Jean du Saguenay: *L'Épopée Canadienne: Lévis*).

## Bibliographie

CHAMPLAIN, QUÉBEC HISTORIQUE, MONTCALM, LÉVIS.—Quatre plaquettes illustrées d'anciennes gravures, par Jean du Saguenay, 20 cts chaque. Librairie Bloud & Cie, 7, place Saint-Sulpice, Paris (VI<sup>e</sup>), et chez tous les libraires.

L'éclat des fêtes du tricentenaire de Québec ramène l'attention vers la Nouvelle-France si longtemps négligée. A cette occasion, Jean du Saguenay, dans sa collection canadienne, publie quatre élégantes plaquettes. Avec l'inlassable et avisé Cham-

plain, nous voyons s'installer la civilisation chrétienne et la puissance française sur les rives du Saint-Laurent; l'histoire de Québec, la plus noble cité du Nouveau-Monde, nous présente en raccourci l'histoire même du Canada; enfin Montcalm et Lévis conduisent l'héroïque et dernière épopée...

C'est tout un passé glorieux et passionnant qui revit à nos yeux dans ces récits clairs et bien ordonnés où les héros nous disent souvent eux-mêmes leurs pensées et leurs actions; même de son crayon Champlain les illustre...; en grand nombre, d'anciennes et précieuses gravures viennent dans chaque volume ajouter au charme et à l'illusion. Le Canada, ce joyau oublié du patrimoine français, réclame sa place dans toutes les bibliothèques; on ne saurait mieux l'offrir qu'à cette grande dame, Québec, à ce fondateur d'empire, Champlain, à ces chefs, galants seigneurs et généraux illustres, Montcalm et Lévis.

---

AUX VIEUX PAYS (l'abbé Henri Cimon).—Monsieur le curé de St-Alphonse (Chicoutimi) y raconte en un style très agréable les étapes d'un voyage en Europe. Il y a beaucoup de neuf en ces pages ruisselantes d'intérêt et fort instructives. Ce livre aurait fait la joie de *tous nos foyers* il y a cinquante ans, alors que les esprits moins dysseptiques qu'aujourd'hui ne recherchaient pas autant les futilités et s'attachaient davantage aux lectures fortes et substantielles. \$0.75. Poste 13 cts. En vente à la Propagande du Livre, Québec.

---

### Le nouveau catalogue de la Librairie J.-A. Langlais & Fils

La maison J.-A. Langlais & Fils vient de publier un nouveau catalogue qui sera très utile au personnel enseignant. C'est le plus considérable du genre qui ait été publié dans notre province. Ses 300 pages sont méthodiquement remplies des listes d'articles offerts par la librairie Langlais.

Ce catalogue sera adressé, au cours de septembre, à tous les secrétaires-trésoriers, des commissions scolaires, aux collèges, aux couvents, et aux instituteurs et institutrices *qui en feront la demande*.

Le nouveau catalogue annonce spécialement le *Petit cours de langue anglaise*, par l'abbé Chamberland; le *Manuel d'Hygiène* du Dr Paradis, ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique; l'*Analyse grammaticale et l'Analyse logique*, par C.-J. Magnan, ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique; *Manuel des connaissances usuelles*, par N. Tremblay, ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique; *Comptabilité Agricole et Domestique*, par O.-E. Dalairé; MANUEL DES SCIENCES USUELLES, par MM. les abbés Huard et Simard, ouvrage approuvé par le Conseil de l'Instruction publique.

La librairie Langlais offre aussi comme spécialité: Formules légales et livres de comptes pour Municipalités Scolaires et Rurales en anglais et en français; cartes géographiques, globes terrestres; papeterie de bureaux; Livres et fournitures d'écoles; le Journal d'Appel, par J.-N. Miller, le seul approuvé; pupitres pour écoles, etc., etc.

Adresse: La Cie J.-A. Langlais & Fils, libraires-éditeurs, 177, rue Saint-Joseph, Québec.





# Restons chez nous !

## Région de la Matapédia

L'opinion publique est aujourd'hui parialement fixée sur la valeur de cette région au point de vue de la colonisation. C'est un des plus beaux et des plus riches coins de terre du pays. Le sentiment des explorateurs et des arpenteurs qui ont parcouru cette région est au reste unanime sur ce point.

Cette région à laquelle on peut prédire déjà un brillant avenir est formée par l'immense territoire arrosé par la rivière Matapédia et ses affluents, depuis sa source vers le nord jusqu'à la rivière Ristigouche dont elle est tributaire, vers le sud. L'étendue de cette belle région est d'environ 1300 milles carrés, soit 832,000 acres.

Le sol est composé presque partout de sable argileux et est exceptionnellement productif. Les pâturages sont également bons et abondants. De plus, il y a, dans nombre de cantons, absence presque totale de roches et de cailloux.

Le terrain est naturellement drainé par une couche de pierres, en sous-sol, à la profondeur de deux pieds et demi à trois pieds. Aussi, est-il rare que l'on soit obligé de faire des fossés ou autres travaux d'égoûts.

Dans certaines parties même, le défrichement est rendu facile à cause de la grande étendue de bois brûlé.

### VOIES DE COMMUNICATION

Tous les cantons de la vallée de la Matapédia ont l'avantage d'être d'un accès facile par suite du passage du chemin de fer. L'Intercolonial suit en effet sur un parcours de près de quarante milles, les bords mêmes de la rivière Matapédia, et met conséquemment les colons en communication directe avec les plus grands centres, tels que Québec, Montréal, Saint-Jean, N.-B., et Halifax, N.-E.

## Région de l'Outaouais et du Témiscamingue :

Cette vallée a pour bornes à l'est, les tributaires de la rive droite du Saint-Maurice, au sud le Saint-Laurent jusqu'à l'embouchure de l'Ottawa, et l'Ottawa même au sud et à l'ouest, jusqu'au haut du lac Témiscamingue vers l'ouest par la ligne frontière entre Québec et Ontario, et vers le nord par la hauteur des terres divisant le bassin du Saint-Laurent de celui de la Baie d'Hudson.

Cette région comprend plus de 40,000 milles carrés et embrasse dans ses limites les forêts des comtés de Joliette, Montcalm, Terrebonne, Ottawa, l'Assomption, Pontiac, Argenteuil et Berthier.

La partie inférieure de la vallée de l'Ottawa est déjà, comme on le sait, défrichée, occupée et cultivée, mais il reste une autre partie importante à coloniser. C'est celle qui comprend le milieu des vallées de la Gatineau, de la Lièvre et de la Rouge, dont les eaux s'écoulent dans l'Ottawa.

Il en est de la vallée de l'Outaouais comme de tout pays : on y trouve des terrains rocheux, sablonneux, marécageux, mais on peut, sans exagération, estimer à un tiers l'étendue du pays offrant à la colonisation d'excellentes ressources.

La forêt renferme les arbres de la plus belle venue, d'admirables pinières qui sont depuis de longues années l'objet d'une exploitation commerciale et qui constituent pour ainsi la principale richesse de ce territoire, de la pruche, de l'épinette, etc.

Le sol de la vallée de Témiscamingue, comme celui de la région de l'Outaouais, est presque partout une grande richesse.

Les chemins de fer permettent d'atteindre les postes les plus importants du Nord.